

LA REVUE DU CAIRE

لاریفی دی کیر

SOMMAIRE

| | Page |
|--|------|
| O. VOLKOFF Saint Ponce Pilate | 431 |
| YEHA HAKKI L'aube de la Prose romancée | 456 |
| FERNAND LEPRETTE Petit Intermède des cours du soir | 472 |
| NELLY GÉDÉON Tripoli et la Princesse lointaine | 478 |

Les Livres

| | |
|--|-----|
| ALEXANDRE ADOPOL De la musique avant toute chose | 490 |
|--|-----|

Les Arts — La Musique

| | |
|--|-----|
| G. C. ANAWATI Orientalisme | 507 |
|--|-----|



Votre Agent de Voyage vous renseignera sur



LUFTHANSA
LIGNES AERIENNES ALLEMANDES



Senator Service Lufthansa

LE SERVICE TRANSATLANTIQUE DE
LUXE LE PLUS CELEBRE

MAINTENANT

SUR CHAQUE VOL TRANSATLAN-
TIQUE POUR NEW-YORK, CHICAGO
MONTREAL, SAN FRANCISCO

de l'Allemagne

BOEING 707
Jet INTERCONTINENTAL



AGENCE DU CAIRE : 9, RUE SOLIMAN PACHA

Jeux Olympiques

ROME 1960



A partir du 17 Juillet

LE CAIRE

ATHENES

ROME

3 services par semaine

LUNDI - JEUDI - SAMEDI

à 10 h. 35 a.m.

par **CARAVELLE**

Consultez votre Agent de Voyage ou
notre bureau au NILE HILTON, Tél. 811811

ALITALIA



LA COMPAGNIE AERIEUNE OFFICIELLE DES JEUX OLYMPIQUES

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1925

L E C A I R E
H E L I O P O L I S
A L E X A N D R I E

TRAITE TOUTES OPERATIONS
DE BANQUE

R.C.C. 39

R.C.A. 692

En partant pour l'Europe

VISITEZ LA **YUGOSLAVIE**

- ◆ La Yougoslavie est reliée avec toutes les villes importantes de l'Europe Occidentale et Orientale par de nombreuses correspondances aériennes.
- ◆ Voyagez par **J A T** vers Belgrade, avec escale à Athènes, **EN LUXUEUX DC6B.**
- ◆ Départs du Caire tous les **MERCREDIS** et **SAMEDIS** à 8 h. 30 a.m.
- ◆ Pour les réservations s'adresser aux Agents généraux: **MISRAIR** ou à toute agence de voyage reconnue.

Pour toute
information,
contactez aussi
les bureaux
J A T,

33, rue Kasr el-Nil.
LE CAIRE
Tél. 7 8 0 6 6



BANCO ITALO EGIZIANO

S.A.E.

Capital L.Eg. 500.000

entièrement versé

TOUTES
LES OPERATIONS
DE BANQUE

ALEXANDRIE

1, rue Toussoun

R.C. 250

LE CAIRE

18, rue Talaat Harb Pacha

R.C. 776

ONLY
TWA

THE SUPERJET AIRLINE



TAKES YOU DIRECT TO

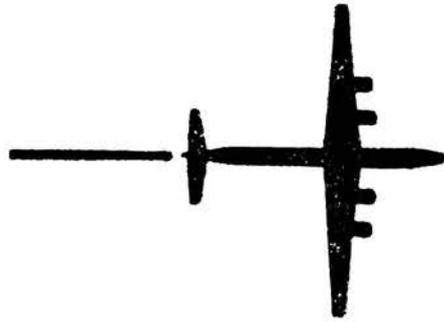
NEW YORK

AND IMPORTANT CITIES WITHIN THE

U.S.A.

FLY TWA THE SUPERJET AIRLINE ✈️

*TWA THE SUPERJET AIRLINE is a service mark owned exclusively by Trans World Airlines, Inc.



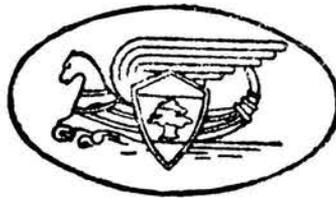
Les Belles Vacances

au **LIBAN**

commencent à bord

des...

Super DC-6C



AIR LIBAN

LA REVUE DU CAIRE

Fondée en 1936
Vol. XLV, No. 238

JUIN
1960

DIRECTEUR :
Alexandre Papadopoule

SAINT PONCE PILATE

En l'an 26 de notre ère, la Judée, vaincue par Rome, est en train de subir une lente évolution qui la dépouille peu à peu de son unité politique et religieuse. Pendant qu'en Galilée un adolescent doux et pensif se prépare à mourir sur la croix, que dans les synagogues les assemblées de docteurs discutent âprement sur les textes sacrés, le lourd talon des légionnaires fait résonner les antiques ruelles de Jérusalem, écrasant tout ce qui s'oppose à l'ordre romain, à la loi romaine, à l'orgueil romain. Transformé d'abord en protectorat, puis en simple colonie, l'ancien royaume du grand Hérode fait l'apprentissage de la servitude, mais de nombreuses années seront nécessaires pour que son peuple, tant de fois rebelle au cours de sa longue histoire, s'habitue à la perte de toute indépendance et à la rude main de ses nouveaux maîtres, les gouverneurs venus de la métropole.

Branches noueuses et solides du vieux chêne romain, ces fonctionnaires étaient des personnages fort importants. Responsables de la rentrée des impôts, ils se faisaient aider d'un propréteur, chef militaire en même temps que magistrat. Parfois, comme par exemple en Judée, le gouverneur réunissait en sa personne les trois pouvoirs ; maître absolu de la vie et des biens de ses sujets, il ne répondait de ses actes que devant son supérieur hiérarchique, le légat de Syrie, et disposait d'une force armée pour la repression des troubles. Nous

ne savons rien sur la jeunesse du plus célèbre de ces procureurs, celui qui se trouve immortalisé dans les Evangiles. Des renseignements, par contre, nous sont parvenus sur ses ancêtres. (1)

L'histoire mentionne les Pontii pour la première fois en 387 av. J. C. Lors du siège de Rome par les Gaulois, un jeune homme, Pontius Cominius descendit le Tibre sur un radeau, réussit à traverser le cercle des bandes ennemies et pénétra dans la Ville Eternelle. Il informa les habitants de la victoire remportée par Camille, releva leur moral, et, sa mission accomplie, s'en alla par la même voie des eaux.

Ce Pontius devait être originaire du Samrium, car son surnom — Cominius — indique clairement sa provenance : Cominium, un petit bourg de ce pays. Un de ses parents, Caius Pontius Herrenius, mentionné par Cicéron, fut le père des Caius Pontius Telesinus, le vainqueur des Romains aux « Fourches Caudines » où il obligea les prisonniers de guerre à passer sans armes et à demi-nus entre deux lances fichées en terre ; elles en supportaient une troisième, horizontale, qui contraignait les captifs à baisser la tête.

La gens Pontia se divise ensuite en plusieurs branches, dont l'une, celle des Télésini, combattit contre Sylla. Ce dernier ayant appris la mort de Pontius Telesinus ordonna de le décapiter et, enfonçant la pointe d'une pique dans le gosier sanguinolant de la tête tranchée la promena tout autour des remparts de Preneste pour effrayer Marius et ses soldats enfermés dans cette citadelle.

(1) M.J. Ollivier. O.P. « Ponce Pilate et les Pontii. » dans Revue Biblique. t. V. No. 2. Avril 1896, p. 248. Paris Librairie Victor Lecoffre. J. Gabalde, éditeur.

Des Télésini figurent dans les vers de Juvénal et de Martial.

Ponce Pilate, dont l'Écriture ne rapporte que le nom de famille (nomen) et le prénom (pronomen), sans surnom (agnomen) appartenait sans doute à la branche aînée, connue seulement, selon l'usage, par son appellation patronymique.

Les Pontii se distinguent de nouveau lors de la guerre civile comme partisans de César. Titus Pontius, fait prisonnier par Scipion qui lui proposa de servir dans le corps de Pompée, répondit fièrement : « Fais moi égorger ; le désir de vivre pas plus que la peur de mourir ne me décideraient à cesser d'être l'homme de César pour devenir le tien. » Pourtant, quelques années plus tard, un Lucius Pontius Aquila, le poignard à la main se précipitera avec Brutus sur le dictateur qui, les yeux fermés, se voile le visage avec un pan de sa toge....

A la fin du règne de Tibère, un Caius Petronius Pontius Negrinus s'élève à la dignité de Consul, et sous Néron, Caius Pontius Telesinus occupe le même poste. Un Pontius Fregellanus arbore la tunique ornée de pourpre, vêtement des sénateurs.

Les grandes familles samnites dont faisaient partie les Pontii n'entrèrent jamais dans le patriat romain. Noblesse de second rang, appelée *equites illustriores* elles se partageaient un certain nombre de hautes charges comme la préfecture d'Égypte, quelques magistratures et les grandes procuraties. (2)

(2) Quelques auteurs (cf. The Westminster dictionary of the Bible. J.D. Davis, London and New York, 1944, art. Pilate) se basant sur l'origine du mot « Pilate, » venu d'après eux

Ce fut sur la recommandation de Séjan, préfet du prétoire et favori de Tibère que l'empereur confia à Ponce Pilate la lourde charge de représentant de l'Etat romain dans l'ancien royaume juif. (3) Aussitôt la décision impériale connue, Pilate se rendit en Judée. Pendant longtemps il avait été interdit aux gouverneurs nommés dans les provinces « dangereuses » de se faire accompagner de leurs épouses, (4) mais sous Auguste le règlement s'était relâché, et Pilate put emmener sa femme Procla avec lui. Arrivé en Palestine, le nouveau procurateur établit sa résidence à Césarée, siège officiel du gouvernement local romain. Construite par Hérode sur le modèle hellénique, à deux jours de voyage de Jérusalem, elle recevait fièrement ses visiteurs dans un magnifique port aussi grand que celui d'Athènes, avec un môle où trente attelages pouvaient rouler de front, et offrait à l'admiration des voyageurs éblouis ses pa-

soit de « pilum » (javelot) soit de « pilleus » (bonnet de feutre porté par les esclaves affranchis), soutiennent que Ponce Pilate devait être de naissance fort modeste et vont jusqu'à le proclamer fils d'un affranchi. Le P. Olivier dont l'article « Ponce Pilate et les Pontii » (op. cit.) nous a fourni les renseignements généalogiques reproduits ci-dessus, leur répond : (p. 594) : « Nous voici donc bien loin de cette appellation méprisante d'affranchi qu'on veut lui (à Ponce Pilate) infliger. A cette époque les Césars n'auraient pas consenti à confier de pareilles charges à des affranchis, même à ceux qu'ils aimaient le plus et auxquels ils abandonnaient le soin de leurs affaires intimes, ce fut beaucoup plus tard qu'ils en vinrent à cette faute dont Auguste et Tibère n'eurent jamais la pensée ».

(3) « Pilate entra en fonction la 12ème année du règne de Tibère. (Eusèbe. *Hist. Ecc.* 1, 9 : t. XX, col. 107.) Correspond à l'an 26 ». F. Vigouroux. *Dict. de la Bible*. Paris, 1912. Article: Pilate.

(4) Tacite. *Ann.* III., 33 - 34.

lais de marbre, un temple d'Auguste, un amphithéâtre, ainsi qu'un système complet d'égouts ! Molle et alanguie dans sa ceinture d'écume argentée, baignée de soleil, captant tous les arômes apportés par la brise des montagnes du Liban, la Césarée des premiers siècles de notre ère devait être une de ces cités enchanteresses où tous les sens sont flattés et qui ont de tout temps fait le délice des âmes païennes.

Derrière elle s'étendait la Judée, tantôt désert, dur et hostile, tantôt vallons et plaines accueillants et parfumés, avec Jérusalem, capitale religieuse du pays. Sévère gardienne de la loi mosaïque et de la tradition juive, gouvernée par les soixante-dix membres du sanhedrin, elle opposait sa roideur et la sécheresse de son formalisme au sourire équivoque de la douce Césarée. Par suite de la mentalité spéciale des habitants, le poste de gouverneur de la Judée était considéré comme l'un des plus difficiles de l'empire. La présence du vainqueur, telle une pierre acérée dans la bouche, irritait continuellement le Juif, surtout dans le domaine religieux où les lois et les règlements de Rome se heurtaient sans cesse aux convictions et aux croyances des vaincus. A tout moment, en face du Romain, calme et méthodique, se dressait l'Hebreu volubile et gesticulant qui voyait dans l'asservissement de son pays non seulement une marque infamante, un opprobre pour toute la nation, mais aussi une chaîne qui immobilisait le peuple élu et l'empêchait de s'élancer à la conquête du monde dont la domination lui avait été promise. Il semble toutefois que les difficultés que Rome rencontra en Judée ne provenaient pas toujours du caractère querelleur des Juifs et du « Non ! » tranchant qu'ils opposaient à toutes les exigences de la religion of-

ficielle, mais aussi, dans certains cas, du manque de tact et de diplomatie des conquérants : pleins de mépris pour ces barbares crépus, les grands seigneurs romains qui administraient le pays, froissaient souvent sans raison les coutumes et les usages les plus vénérés de leurs sujets. Ponce Pilate, gouverneur capable, puisqu'il réussit à se maintenir dix ans à ce poste semé d'embûches, doit néanmoins porter tout le blâme pour les cinq conflits qui l'opposèrent à ses subordonnés. Chaque fois il se montra dédaigneux des traditions juives et justifia l'opinion du roi Agrippa qui le décrit dans une de ses lettres comme « inflexible, tyrannique, vénal et fier ». (5)

Quelque temps après l'arrivée de Pilate à Césarée, les premiers troubles éclatèrent.

Une nuit, Jérusalem, silencieuse et paisible, vit une colonne de légionnaires, longue chenille bardée de fer, franchir les portes de la ville. Les rares habitants qui jetèrent un coup d'œil curieux, aperçurent avec étonnement au dessus des casques, plusieurs enseignes qui se balançaient doucement tels les mâts d'une barque. Pourquoi le gouverneur avait-il donné l'ordre de les apporter ? N'exhibaient-elles pas, au dessous d'un aigle, l'effigie du César, c'est à dire une figure humaine, abomination aux yeux des Juifs ? Jusque là elles avaient toujours été laissées en dehors des remparts lorsque les troupes devaient entrer dans la cité sainte.(6)

Dès le lendemain, une députation des habi-

(5) *The works of Flavius Josephus* traduit en anglais par sir Roger l'Estrange, Kt., London, 1725. Philo. Legat. ad Gaium., ch. XXXVIII.

(6) *Id.*, Antiq. XVII. 4.

tants se rendit à Césarée. Le sourcil froncé, l'œil indigné, ils se réunirent devant la maison de Ponce Pilate et exigèrent l'enlèvement des enseignes. Le procureur leur ayant répondu par un refus, ils persistèrent dans leurs réclamations pendant sept jours. Excédé de leurs cris, le gouverneur sortit de ses appartements, monta sur une estrade qui se trouvait dans la cour de sa résidence et enjoignit aux Juifs de rentrer chez eux. Les manifestations, au lieu d'obéir, se jetèrent à plat ventre. Alors, sur un ordre donné par le procureur, les légionnaires, le glaive nu à la main, entourèrent les délégués, tandis que Ponce Pilate annonçait à ses sujets stupéfaits qu'ils mourraient tous s'ils persistaient dans leur rebellion. Aussitôt les Juifs, se soulevant sur les mains, tendirent le cou vers la clôture étincelante formée par les épées, et hurlèrent leur résolution de mourir pour la défense de leur foi. Troublé par cette attitude intrasigeante et ce zèle pour la religion, le gouverneur céda et ordonna le retrait des enseignes.

Peu de temps après, un autre incident dressa de nouveau les habitants de Jérusalem contre leur procureur.

A quelque distance de la capitale se trouve la fertile vallée d'Etam, immense jardin où, même en plein été, l'air, sans cesse rafraîchi par les nombreux ruisseaux, glace le front couvert de sueur, tandis que le vert des arbres et de l'herbe repose les yeux irrités par l'intense clarté du désert. Surnommé « Bostan Souleiman » (7) il perpétue le sou-

(7) Josèphe. *Antiq.* VIII, 7, 3. Meistermann. *Guide de la Terre Sainte*. Letouzey et Ané. Paris, 1936, p. 337 : « Escorté de ses gardes armés et munis d'arcs, Salomon, monté lui-même sur un char et revêtu d'un manteau blanc, avait cou-

venir du roi Salomon qui venait souvent y passer quelques moments aux premières heures du jour. L'endroit fournissait de l'eau à Jérusalem au moyen d'un aqueduc. Ponce Pilate entreprit de le prolonger jusqu'à une source située à deux cents stades ou trente deux kilomètres de la vallée. Ayant besoin d'argent pour la réalisation de son projet, le procurateur, Romain pratique, persuadé d'ailleurs de l'utilité de cette construction aussi bien pour les Juifs que pour les autres habitants, trouva tout naturel de payer les ouvriers avec le Corban, trésor déposé au Temple⁽⁸⁾. Or cet argent, offrande des fidèles, ne pouvait être employé que pour des fins sacrées. Grande fut donc la colère des Hébreux lorsqu'ils apprirent l'action sacrilège de Pilate. Quand le gouverneur vint, peu après, à Jérusalem, la foule se précipita vers sa résidence. Une rumeur menaçante, d'où jaillissaient de rauques exclamations, des cris injurieux à l'égard du procurateur, retentit autour du palais. Mais Pilate, prévenu, avait disséminé dans la foule des légionnaires déguisés, armés de bâtons et de poignards. Au moment où l'excitation était à son comble et les insultes de plus en plus violentes, il donna le signal convenu, et la soldatesque attaqua les manifestants avec une telle vigueur, qu'un certain nombre de Juifs furent tués à coups de gourdin, tandis que d'autres moururent écrasés par les fuyards. Cette répression sauvage augmenta encore l'animosité

tune, à l'aube naissante, de sortir de Jérusalem. Or il y avait une région éloignée de deux schènes (11 km) et appelée Etam. Grâce à ses jardins et à l'abondance des eaux courantes, ce lieu était à la fois plein de charme et de fertilité. C'est là que Salomon se faisait transporter. « Bostan Souleiman signifie en turc « jardins de Salomon ».

(8) Josèphe. Antiq. XVIII, 4. Bell. 11. 8.

générale contre le gouverneur, d'autant plus qu'il n'arrêta pas la construction de l'aqueduc aux frais de la communauté juive. (9)

Bientôt une nouvelle initiative du procureur provoqua une fois de plus le mécontentement de ses sujets.

Voulant honorer l'empereur Tibère, Pilate essaya de placer des boucliers, ou des écussons dorés, dans le palais d'Hérode à Jérusalem (10). Erigé en l'an 24 ou 23 av J. C., ce bâtiment, puissante forteresse en même temps que demeure des plus confortables, s'ornait de plusieurs tours ainsi que de jardins et de cours intérieures qui en faisaient une de ces retraites fraîches et ombreuses, tantôt refuge, tantôt lieu de rêve et de repos, comme il n'en existe que dans les pays d'Orient (11). Appelée « la maison du procura-

(9) Cet aqueduc existe encore. J.N. Schofield (*The historical background of the Bible*, Nelson, London, 1948, p. 286.) dit qu'il en « subsiste encore assez . . . pour prouver que l'argent qu'il (Pilate) utilisa fut bien dépensé; les pierres taillées comme conduits sont toutes à double rebord aux deux extrémités, pour les rendre parfaitement étanches, et elles révèlent un travail excellent. » Sir C.M. Watson (*The story of Jerusalem*. J.M. Dent and Sons. London. 1912, p. 99) en décrit le parcours : commençant à Birket el Arrub il serpente jusqu'à la ville dont il longe la colline ouest, puis traverse la vallée centrale et pénètre dans l'enceinte du Temple.

(10) *Philo. Legat. ad Gaium*. XXXVIII.

(11) Josèphe. *Bell.* II. 17, 8 ; VII. 1, 1. Sa solidité excita à un tel point l'admiration des Romains, qu'après sa destruction par un incendie au cours de la guerre, les vainqueurs décidèrent de laisser debout les trois tours qui restaient; elles devaient rappeler aux générations à venir que rien ne pouvait résister à la tenacité des légionnaires, et que même une forteresse aussi formidable que ce palais avait fini par succomber à leurs attaques répétées.

teur » (12), elle servait de résidence aux gouverneurs romains lorsque ces importants fonctionnaires venaient à Jérusalem à l'occasion de quelque fête ou pour y passer la saison d'hiver. Les boucliers dont Pilate voulut la décorer ne portaient, cette fois-ci, aucune représentation de figure humaine. Seuls quelques mots — le nom du César — indiquaient dans quel but ils avaient été placés. Malgré cette précaution, la présence des écussons irrita profondément les Juifs ; après avoir demandé en vain à Pilate de les retirer, ils envoyèrent une pétition, signée des principaux notables à Tibère, qui répondit en ordonnant à Pilate d'emporter les boucliers. Le gouverneur obéit, surtout par crainte des Juifs, qui, selon une lettre du roi Agrippa, auraient pu révéler à l'empereur « la corruption du procurateur, ses accès de violence, son habitude d'insulter les gens, sa cruauté, ses exécutions sans jugements, son inhumanité inutile et continue. » (13)

Nous arrivons au quatrième incident, qui coïncide avec l'époque où Jésus-Christ commence son ministère : le massacre de quelques Galiléens « dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices ». Saint Luc mentionne ce fait dans son Evangile(14), si profonde fut l'impression produite sur les contemporains. La chronique du temps ne nous dit rien d'autre sur cet évènement mais il confirme les renseignements que nous possédons sur la brutalité de Ponce Pilate. Les Galiléens, race dure et guerrière, formée d'un mélange de Juifs et de colonisateurs assyriens, et, comme tous

(12) *Philo. Legat. ad Gaium. XXXVIII et XXXIX.*

(13) *Id.*, XVI.

(14) *Luc.*, XIII. 1, 2.

les métis, de caractère instable et difficile à gouverner, passaient pour être des gens turbulents, toujours disposés à la violence, surtout lorsqu'ils étaient en nombre. Il est possible que Pilate fut amené à les tuer à la suite de désordres causés par ces individus querelleurs réunis à l'occasion de quelque fête. ⁽¹⁵⁾ Hérode Antipas, gouverneur de la Galilée, ne dut pas voir d'un bon œil le massacre de ses sujets par Pilate, mais l'amitié entre le tétrarque et le procurateur, si elle subit une éclipse momentanée, fut de nouveau raffermie lors du procès du Sauveur. Ayant entendu dire que Jésus « soulevait le peuple en enseignant par toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé » ⁽¹⁶⁾, Pilate se renseigna et apprit que le Christ était galiléen, et, par conséquent, « de la juridiction d'Hérode ». Comme celui-ci « se trouvait aussi à Jérusalem en ces jours » ⁽¹⁷⁾, le gouverneur romain, par un geste plein de tact, lui renvoya Jésus.

Tout ce que nous venons de voir sur les différents conflits qui opposèrent Pilate à ses subordonnés, nous donne une idée assez précise de son caractère, et laisse déjà deviner l'attitude qu'il adoptera au procès du Christ. Étonné du mutisme de son prisonnier, prêt à le relâcher, reconnaissant lui-même qu'il « ne trouvait rien de coupable en cet homme », averti d'ailleurs « que c'est par envie que les Juifs avaient livré Jésus » ⁽¹⁸⁾, le gouverneur se dérobe, ne voulant pas mécontenter

(15) D'après St. Cyrille, le massacre eut lieu parce que les Galiléens avaient refusé de faire des oblations pour l'empereur romain. (art.: P. Pilate, dans *Biographie Universelle*).

(16) *Luc.*, XXIII. 5.

(17) *Id.*, XXIII. 8.

(18) *Mat.*, XXVII. 18.

les Hebreux qui avaient déjà obtenu une fois la révocation d'un de ses ordres. Forcé enfin de se prononcer, il louvoie, puis rejette la responsabilité de l'ultime décision sur les accusateurs en les laissant eux-mêmes choisir entre Jésus et Barrabas.

C'est ici que se place l'intervention de la femme de Ponce Pilate, Procula (ou Procla) qui, comme nous l'avons vu, était venue avec son mari en Judée (19). « Pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui fit dire : qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste ; car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui » (20), intervention qui lui

(19) *Paulys Real Encyclopadie der Classischen Altertums-wissenschaft* (Stuttgart, 1928.), art. Pilatus, dit (sans indiquer les sources) que Procla aurait été une disciple cachée du Christ. Le même fait est mentionné dans : *Wetzer u. Welte's Kirchenlexikon*. Cardinal J. Hergenrother u. Dr. F. Kaulen. Freiburg., 1897. Article : Pilatus. « Dans les *actes apocryphes de Pilate*. Procla est citée comme une prosélyte juive. (Tischendorf. *Evang. apocr.* 2ème éd. Lips. 1876, 223). » Le P. Ollivier (*op. cit.*, 595) pense que Procla venait de la famille des Claudii, parents pauvres de Néron. Alliés aux Proculi — ce qui expliquerait pourquoi la femme de Pilate s'appelait Claudia Procula — qui fait naître la femme de Ponce Pilate à dia Procula — les Claudii avaient habité la Gaule. Ainsi se justifierait la tradition qui fait naître la femme de Ponce Pilate à Narbonne.

Le même auteur écrit également (p. 596) : « Origène et Nicéphore la (Procla) considèrent comme ayant appartenu aux « Prosélytes de la porte » avant de croire à l'Évangile ».

(20) « Nous savons par Josèphe (*Ant.* XVIII. III, 5 ; *Bell.* XX.2) et par Juvénal (*Sat.* VI. 543) que les femmes romaines, même celles qui appartenaient aux classes supérieures, étaient attirées par la religion judaïque, qui parlait beaucoup plus à leur âme que le paganisme si vide d'alors. Il est probable que la femme du procureur avait entendu parler de notre Sauveur et qu'elle avait conçu une grande admiration pour sa conduite et son enseignement ». F. Vigouroux, *op. cit.* Art. : Pilate (Femme de), cf. *Mat.* XXVII. 19.

valut d'être élevée au rang des Saintes par l'Eglise grecque (21). Enfin nous arrivons à la scène fameuse (22) : « Les principaux sacrificateurs et les anciens persuadèrent à la foule de demander Barrabas et de faire périr Jésus. Le gouverneur, prenant la parole, leur dit : *Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ?* Il répondirent : *Barrabas*. Pilate leur dit : *Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle le Christ ?* Tous répondirent : *Qu'il soit crucifié !* Le gouverneur dit : *Mais quel mal a-t-il fait ?* Et ils crièrent encore plus fort : *Qu'il soit crucifié !* Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte augmentait, prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule, et dit : *Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde.* Et tout le peuple répondit : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* Alors Pilate leur relâcha Barrabas ; et, après avoir fait battre de verges Jésus, il le livra pour être crucifié ».

D'après le *Synaxaire de l'Eglise Copte* (23), un des légionnaires chargés de crucifier Jésus, puis de garder son tombeau, se convertit ; profondément remué par tous les miracles qui accompagnèrent la mort du Sauveur, il quitta le service militaire, et alla en Cappadoce prêcher la nouvelle religion. « Bilatus el Bonti (Ponce Pilate) en informa Tibère » qui fit saisir et décapiter le soldat. La tête de saint Longin — c'est de lui qu'il s'agit — fut ensuite envoyée au procurateur qui la montra aux

21) Commémorée le 27 novembre.

(22) Mat., XXVII. 20 - 27 trad. L. Segond.

(23) *Synaxaire arabe-jacobite*. (Rédaction copte) trad. de René Basset, in *Patrologia Orientalis*. Graffin-Nau. t. XVII. fasc. 3. Paris Firmin Didot. 1923. Saints du 23 Abib (17 juillet).

Juifs, puis ordonna de l'enterrer dans un monticule hors de Jérusalem.

Cruel et inhumain, Pilate fut lui-même la cause de sa chute. L'évènement immédiat qui la provoqua présente ce mélange bizarre de croyance au merveilleux et de sens pratique, entremêlés si souvent dans l'âme orientale, flamme qui se précipite sans cesse vers le ciel, mais, incapable de s'arracher complètement à la fascination des biens de ce monde, finit toujours par se courber de nouveau vers la terre. Un samaritain, exploitant la naïveté de ses compatriotes, annonça qu'il connaissait l'emplacement des objets précieux du tabernacle, cachés par Moïse sur la rive occidentale du Jourdain, au sommet du mont Garizim. Personne ne réfléchit et ne se souvint du récit biblique : le chef des Hébreux était mort sans avoir jamais traversé la célèbre rivière. Une troupe d'hommes, les yeux brillants de cupidité, décida de partir à la recherche du trésor. Ponce Pilate avait eu vent de leur projet et s'imagina que l'expédition dissimulait quelque action politique. Ayant appris leur intention d'emporter des armes, il fit placer des soldats sur tous les chemins menant à Garizim. Lorsque les chercheurs de trésor apparurent, les légionnaires, se jetant sur eux, en tuèrent un grand nombre. Ceux qu'on fit prisonniers, subirent ensuite la peine capitale⁽²⁴⁾.

Une nouvelle plainte contre le procureur fut remise à son supérieur hiérarchique, Vitellius, gouverneur de la Syrie. Pilate dut comprendre — trop tard — l'erreur qu'il avait faite. Destitué, il reçut l'ordre de se présenter à Rome pour y rendre compte de son administration. Sur ces entrefaites

(24) Josèphe. *Antiq.* XVIII. 5.

un autre coup l'atteignit : son protecteur, l'empereur Tibère, qui l'avait nommé en Judée dix ans auparavant, et dont l'indulgence aurait aidé Pilate à se disculper, mourut le 16 Mars 37, avant d'avoir vu son protégé et entendu sa défense.

Rien ne nous est connu des relations entre Ponce Pilate et le nouvel empereur, Caligula. Sans doute le procurateur n'arriva pas à se justifier puisque la tradition rapporte qu'il fut banni en France, à Vienne ⁽²⁵⁾. Sur sa mort des détails précis manquent : d'après certains auteurs il se serait suicidé ⁽²⁶⁾, selon d'autres il aurait été décapité sous le règne de Néron ⁽²⁷⁾. Près du Rhône on montre jusqu'à maintenant un monument appelé « Tombe de Pilate ».

Après sa mort l'imagination populaire s'empara de la responsabilité de ce fonctionnaire romain, somme toute assez quelconque, mais qui se trouva mêlé, sans le vouloir, à l'un des plus grands événements de l'Histoire Sainte. On ne put se faire à l'idée que l'homme, dont un seul mot aurait libéré Jésus, et qui par intérêt personnel, refusa de prononcer les paroles nécessaires, jouirait dans l'au-delà du repos éternel. On le plaça parmi ceux qui furent hostiles aux événements sacrés et auxquels un châtiment perpétuel est réservé sur ter-

(25) *Encyclopédie Quillet*.

(26) « Comment Pilate se tua lui-même. Il n'est pas à propos d'ignorer que, d'après ce qu'on raconte, Pilate lui aussi, qui vivait au temps du Sauveur, tomba dans de tels grands malheurs sous Caïus dont nous avons parcouru l'époque, qu'il devint par nécessité son propre meurtrier et son propre bourreau. » Eusèbe de Césarée. *Hist. Ecclesiast*, II. 7. Trad. G. Bardy. Edit. du Cerf. Paris. 1952, p. 53.

(27) Malalas. *Chronographia*, 10., p. 97, 300. Cité par *Enciclopedia Cattolica* Sanconi. Florence, 1953. Art.: Pilato.

re. D'après une des légendes (28) qui se formèrent autour de son nom, le cadavre de Ponce Pilate, précipité dans le Tibre, fut porté par le courant, puis par une force mystérieuse, il remonta ce fleuve et, arrivé au lac Léman, disparut dans les eaux avec un fracas terrible. Chaque année, à Pâques, une figure en habit de juge apparaît à minuit sur le lac, fait le geste de se laver les mains, puis s'enfonce de nouveau dans les flots....

D'après une autre légende, Pilate, enfermé dans un souterrain, méditerait jusqu'à la fin des temps sur la condamnation de Jésus-Christ. En Italie près des monts Sybillins, on trouve le «lac de Pilate» (lago di Pilato), qui serait le lieu de rendez-vous préféré des enchanteurs et des nécromants (29).

Mais l'évènement le plus étonnant de cette destinée peu commune est, nous semble-t-il, le jugement porté par les différentes Eglises sur la personnalité de Pilate. Alors que de nos jours, l'Eglise occidentale a tendance à blâmer sévèrement le procureur pour son rôle dans le drame de la Passion, l'Eglise des premiers siècle, ainsi que l'Eglise orientale critiquent surtout les Hébreux et le sanhedrin, voyant en Ponce Pilate seulement un homme au caractère faible, qui céda une fois de plus à la pression exercée par les digni-

(28) *Dict. de Biographie et d'Histoire*, de Dezobry et Bachelet. Paris. Delagrave, 1873. *Enciclopedia Italiana Treccani*, Roma. 1935.

(29) *Encicl. Treccani*. Le mont Pilate, en Suisse, tirerait aussi son nom du célèbre procureur. Il se peut toutefois que la véritable origine de ce nom soit simplement un « bonnet » (pilleus) de nuages qui couvre généralement cette montagne et sert de baromètre aux habitants de Lucerne.

taires juifs. L'Eglise abyssine alla même plus loin : elle canonisa le gouverneur de la Judée.

Nous lisons en effet dans le *Livre des Saints de l'Eglise Ethiopienne* ⁽³⁰⁾ : « 10ème mois — XXV Sanê (juin 5 - juillet 4) ; fol. 94.a 2. Ce jour mourut aussi Pilate, le Confesseur ⁽³¹⁾. Salut à Pilate qui se lava les mains du Sang de Jésus Christ » ⁽³²⁾ et dans le *Synaxaire éthiopien* : ⁽³³⁾

« Le mois de Sanê. Le 25 de Sanê (19 juin). Salut à Pilate qui se lava les mains pour montrer qu'il était pur du sang de Jésus Christ, et à Ab-roqla (Procla) salut, sa propre femme, qui envoya dire : « Ne lui fais pas de mal ! car cet homme là est pur et juste ».

Qu'est ce qui déterminina l'Eglise éthiopienne à prendre cette étrange décision ? ⁽³⁴⁾ N'ayant pas pu

(30) *The Book of the Saints of the Ethiopian Church*. A translation from the Ethiopic Synaxarium made from the manuscripts Oriental 660 and 661 in the British Museums, by sir E.A. Wallis Budge, Kt. Cambridge, 1928. Vol. IV, p. 1034.

(31) Grand Larousse : « Confesseur : Saints qui avaient confessé la foi sans perdre la vie et ceux qui dans un temps quelconque s'étaient signalés par leur zèle pour la religion, leurs vertus et la sainteté de leur vie. . . Le nom de « confesseur » s'applique donc dans le langage ecclésiastique à tous les saints autre que les martyrs. » Littré : « Confesseur : Dans la primitive Eglise celui qui durant la persécution avait confessé le nom de Jésus Christ jusqu'à subir le martyr, mais sans en mourir. »

(32) Le texte anglais porte ici la note : « Wanting in the Bodleian Ms. »

(33) *Synaxaire éthiopien*, in *Patrologia Orientalis*. t. I., fasc. 5, p. 675. Trad. de I. Guidi, Firmin-Didot, Paris.

(34) « Un saint qui n'est pas reconnu ailleurs, apparaît dans le calendrier éthiopien : Pilate est canonisé, parce qu'il se lava les mains et dit : Je suis innocent du sang de cet homme juste. « A. P. Stanley. *Lectures on the History of*

consulter les documents du procès de canonisation, nous en somme réduits aux conjectures. Peut-être l'explication doit-elle être cherchée avant tout dans l'attitude indulgente, mentionnée plus haut, des premiers chrétiens à l'égard de ce fonctionnaire romain.

Déjà Tertullien ⁽³⁵⁾ dit en parlant du procureur : « *et ipse iam pro sua conscientia Christianus* ». La même opinion se fait également jour dans les différents apocryphes qui décrivent le procès de Jésus et la fin de Pilate.

Ces apocryphes sont fort nombreux et la plupart d'entre eux existent en plusieurs variantes. Nous essayerons de donner un court résumé de ceux qui se rapportent à Pilate, en ne reproduisant in extenso que les passages les plus intéressants.

1. *L'Évangile de Pierre*. Connue jusqu'à la fin du siècle dernier que grâce à quelques allusions dans Origène et Eusèbe, il fut découvert par Bouriant en 1884 dans une tombe à Akhmim, en Égypte, et publié en 1892. Ce manuscrit se présente sous forme d'un petit livre qui contient un

the Eastern Church. (Edit. of 1861). London, Dent, 1924, p. 63. « Ainsi le 25 juin Pilate est commémoré avec sa femme Procla. Les Grecs comptent cette dernière parmi les saints; mais que Pilate soit ainsi honoré, uniquement parce qu'il déclara que notre Seigneur était « un juste » (a just person) et se lava les mains en témoignage de cette conviction (ou croyance: in token of that belief) est monstrueux. » *A History of the Holy Eastern Church*, Gen. Introduction., vol. II, by the Rev. J.M. Neale M.A., London, Joseph Masters, Aldersgate str., 1850, p. 805 - 806.

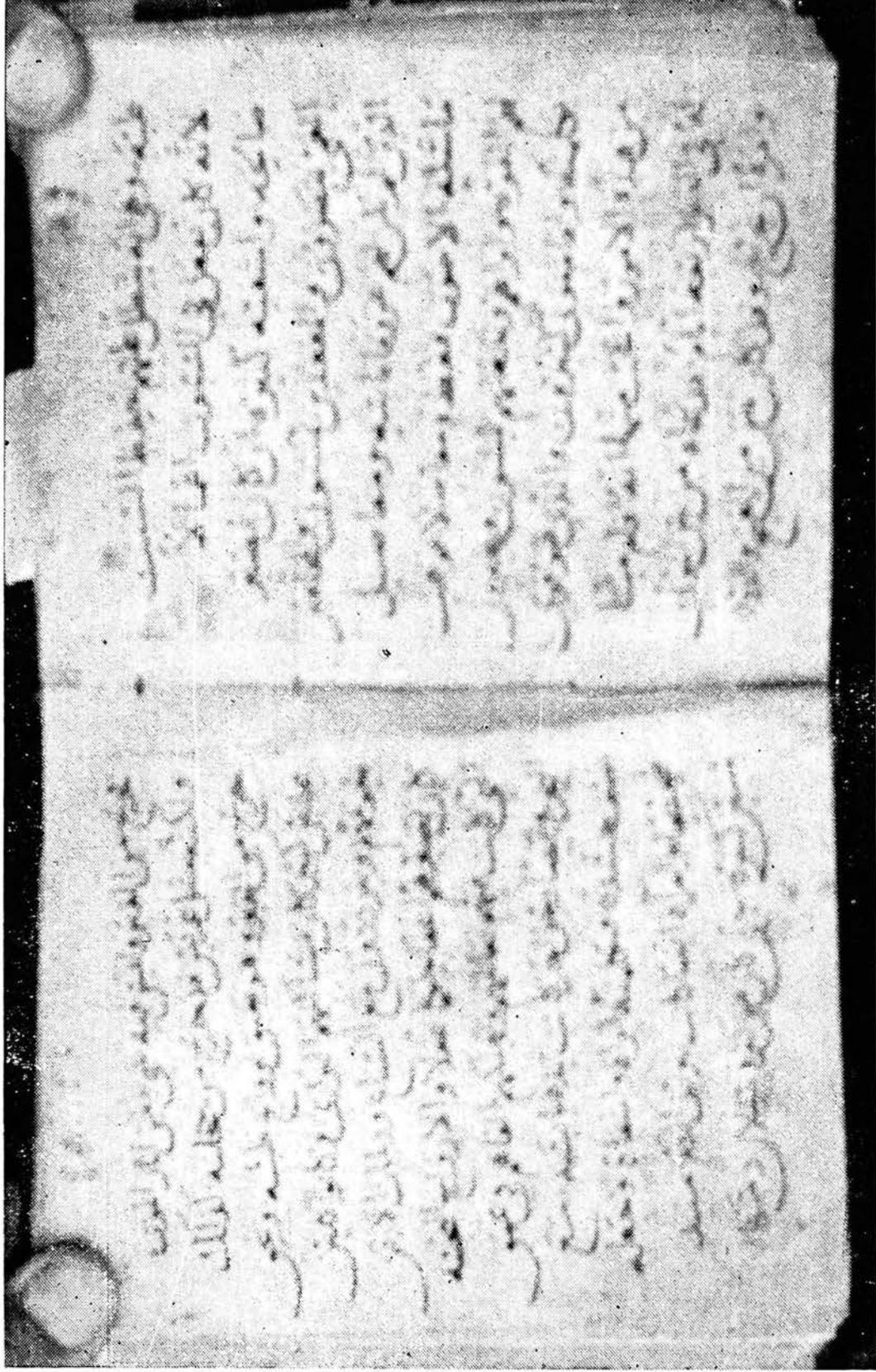
(35) Tertullianus, *Apolog.*, 21. « Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse iam pro sua conscientia Christianus, Caesari tunc Tiberio nuntiavit. » Cité par E. Revillout, in *Les Apocryphes Coptes*, II, Acta Pilati, Patrologia Orientalis. t. IX. fasc. 2. (Graffin-Nau). Préface. P. 62.



فلما حوسب شريكه ، فموتوا قدامها الى الابد
 فموتوا اذا استقرت الجوارح القلوب ، فموتوا
 من بعد معار ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا

فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 فموتوا من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا
 من بعد ، فموتوا من بعد ، فموتوا

Une page de l'apocryphe arabe relatant la mort de Pilate.
 (Eglise Abou Sarga, Vieux Caire)



طينة و هو انه يتصل عليهم بمطاط السنن
 لانه كان يعمل على الشهور الحلاله
 صايحه واستغفنه كبروا ان كان يصغر
 العنق ينكسرون في العقد من السور والحاقه
 الذي لو لم يكن عروفا يا نبي ومعا صليل
 ناشليه الا صوت نطق وما لا هو
 لم الذي هو ازهر في يوم السور والحق
 حليته وواصفه كثير من والذوق هو
 من هذا الامور التي منها قد علمت
 انه في التطويره ان قد كناه من حق
 ان كان عابغ وقد طبع من الطبع والذوق

طبع من العنق السور في يوم السور
 والذوق هو ازهر في يوم السور والحق
 حليته وواصفه كثير من والذوق هو
 من هذا الامور التي منها قد علمت
 انه في التطويره ان قد كناه من حق
 ان كان عابغ وقد طبع من الطبع والذوق

Une page de l'apocryphe arabe relatant la mort de Pilate.
 (Eglise Abou Sarga, Vieux Caire)

passage, en grec, du livre d'Enoch, un fragment sur la Passion, et une description du Ciel et de l'Enfer⁽³⁶⁾. Le ton général est très anti-juif. L'auteur rend les Hébreux entièrement responsables de la Crucifixion de Jésus et cherche par tous les moyens à innocenter Pilate. Ainsi, par exemple, il souligne qu'aucun Juif ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun des juges » — autrement dit, Pilate, en faisant le geste célèbre, fut le seul à exprimer du regret pour son action. Un peu plus loin, en parlant de Joseph d'Arimatee, il l'appelle « l'ami de Pilate et du Seigneur », ce qui semble impliquer l'existence d'un certain degré de sympathie entre le gouverneur et Joseph (affirmation qui ne cadre pas avec le texte de St. Marc qui dit⁽³⁷⁾ : « Il (Joseph d'Arimatee) osa se rendre vers Pilate »). Ensuite, d'après l'auteur de l'apocryphe, « Pilate envoya auprès d'Hérode pour demander le corps », phrase qui suggère une attitude amicale de la part de Pilate, désireux de venir en aide aux disciples du Christ. Enfin, quand le centurion, tout effrayé annonce au procureur la disparition du corps du sépulcre, Pilate répond : « Je suis pur... c'est vous qui avez décidé cela ».

2. *L'Évangile de Nicodème* ⁽³⁸⁾ ou Actes de

(36) *Évangiles apocryphes*, F. Amiot, Paris, 1952. p. 137.

(37) *Marc*, XV. 43. Trad. L. Segond.

(38) « L'Église l'honore seulement comme confesseur, le 3 août, ainsi que Gamaliel. Des écrits attribués à St. Justin et Tertullien citent un Évangile de Nicodème où était désigné notamment l'accusateur de Jésus Christ. . . En effet on a sous son nom et sous celui de Joseph d'Arimatee un Évangile de la Passion qui a paru en latin à Leipzig en 1516, in-4, dans le *Codex Apocryphus Novi Testamenti* de J.A. Fabricius; mais une inscription mise en tête de cet Évangile porte qu'il a été découvert sous Théodose le Grand, ce qui a donné lieu

Pilate. Selon ce document Pilate envoya à l'empereur Claude une relation des événements où il s'exprime presque en chrétien ; il fait retomber la responsabilité du crucifiement sur les Juifs qui, dit-il, l'ont trompé.

Dans une version copte du même ouvrage ⁽³⁹⁾ Pilate est bien représenté comme ordonnant le supplice de Jésus, mais seulement après avoir dit aux Juifs : « N'agissez pas ainsi ». Quand le décurion l'informe des événements qui accompagnèrent la mort du Sauveur, « ils (Pilate et sa femme) s'affligèrent beaucoup. Ils ne mangèrent pas ce jour là à cause de leur chagrin ».

3. Mais l'écrit le plus intéressant pour notre étude est la collection d'apocryphes appelés *Annexes aux Actes de Pilate*. Ils reproduisent un rapport de Pilate à Tibère ⁽⁴⁰⁾ et sont suivis, dans certaines versions d'un récit décrivant le rappel et la mort du procurateur à Rome. Voici les passages principaux d'un de ces apocryphes, rédigé en arabe

de penser qu'il aurait été fait au plus tard sous le règne de ce prince ; car ni les anciens auteurs authentiques, ni le décret de Gelase dans l'énumération des Evangiles divers ne font mention de celui-là : Aussi est-il rangé parmi les Evangiles apocryphes et supposés. Il a été cependant plusieurs fois réimprimé en latin dans les XVIe et XVIIe siècles et l'on en connaît une traduction en allemand, Nuremberg, 1626, in 16 de 245 pages »... *Biographie Universelle*, art. Nicodème. Il est possible que l'Evangile de Nicodème ou « Actes de Pilate » ait été composé pour refuter des faux Actes propagés par les païens durant les persécutions de Dioclétien et dont l'existence est attestée par Eusèbe (*Hist. Ecc.*, IX, V. 1.) F. Amiot. *op. cit.*

(39) Copie faite en 1872 sur un papyrus se trouvant à Turin. v. *Patrologia Orientalis*. Graffin-Nau., t. IX. fasc. 2. (Firmin Didot).

(40) *The Apocryphal New Testament*, by Montagu Rhodes James. Oxford Clarendon Press, 1953.

et daté du 18 baouna ⁽⁴¹⁾ de l'année 1090 ⁽⁴²⁾.

Le début du manuscrit nous informe que l'auteur de cette relation est « le grand saint Antoine ». Ensuite nous lisons : ⁽⁴³⁾

« Ceci est l'histoire de Ponce Pilate et une copie de sa lettre au roi Tibère dans laquelle il déclare tout ce que les Juifs ont fait à Notre Seigneur Jésus Christ, dans la 18ème année du règne de Tibère, le 25 jour du... (le nom du mois est illisible).

« A l'honorable, puissant Tibère César, de Pilate, gouverneur de l'Orient.

« Je t'informe, ô puissant, que les habitants de Jérusalem m'ont livré un homme appelé Jésus et l'ont accusé de beaucoup d'offenses sans pouvoir en prouver une seule ».

Ensuite vient une description, par Pilate, de certains miracles de Jésus Christ, (surtout les gué-

(41) Mois de juin-juillet du calendrier copte.

(42) Année 1373 de l'ère chrétienne. Ce document se trouve à l'église Abou Sarga, aux Vieux-Caire (*Sect. Histoire No. 18. folio 177 r. 185 r.*). Mr. Yassa, l'érudit bibliothécaire de l'Institut Copte, qui a eu l'obligeance de nous indiquer l'existence de ce manuscrit, nous a en outre signalé que des copies, présentant de légères différences, se trouvent aux endroits suivants : 1. Au Musée Copte du Vieux-Caire (*Ms. Nos. 15 et 88, Section « Liturgie »*) 2. Au Patriarcat Copte du Caire (*Sect. Histoire. No. 5*). 3. Monastère Deir Sourian, à Wadi Natroun, (*Manusc. No. 64, par. XIII. fol. 152 v. - 160 v.*). Au sujet de ce dernier manuscrit, une note dit qu'il fut écrit par Nicodème, dans l'année 1075 des Martyrs (A.D. 1358). Au même monastère existe un autre exemplaire des *Actes de Pilate* (*Ms. No. 133, Section XVI. fol. 251 v - 253 v*; texte légèrement différent du manuscrit précédent).

(43) Nous saisissons l'occasion pour exprimer notre gratitude à MM. A. Mankarius et N. Makar qui ont bien voulu se charger, le premier de la photographie de ce document, le second de sa traduction en anglais.

risons de malades), puis de la crucifixion (telle qu'elle est relatée dans les Evangiles), enfin de l'obscurité et du tremblement de terre qui accompagnèrent la mort du Sauveur. Il mentionne la résurrection et l'apparition de Jésus Christ à quelques femmes juives, et termine sa lettre par la phrase : « Lorsque je me fus assuré de la véracité de tous ces terribles évènements, mon âme se troubla et j'écrivis toutes ces choses à ta puissante personne ».

Puis l'auteur du manuscrit continue :

« Quand cette lettre fut lue devant Tibère César, ses courtisans et ses conseillers, ils furent très étonnés, et, dans leur terreur, ils crièrent : Longue vie au roi ! Que l'on sache que le grand tremblement de terre, retentissant et terrible, qui arriva sur le pays est dû au péché de Pilate.

« A ces mots César devint furieux et, dans sa colère, envoya des hommes à Jérusalem pour amener Pilate lié et sous surveillance, dans la ville de Rome. Quand il arriva avec des gardes, le roi César était assis dans le temple de son dieu avec tous ses conseillers et ses courtisans et les généraux et il ordonna que Pilate soit amené en sa présence.

« Quand Pilate fut amené en sa présence, terrifié, le César lui demanda « Pourquoi as-tu été si injuste à l'égard de cet homme et lui as-tu fait des choses si terribles alors que tu savais tout à son sujet ; et ainsi tu as été la cause de ce terrible tremblement de terre sur tout le pays et de cette obscurité déprimante ; et si ce n'était la miséricorde (?), le pays et tous ses habitants auraient péri dans un désastre définitif. Tout cela à cause de ton ignorance et de ta lâcheté. Tu as entendu les anciens de Judée et les prêtres, et tu as craint leur

tumulte et leur obstination, mais tu n'as pas craint notre puissance. Ne devais tu pas, ô humble, nous informer de toutes ces nouvelles quand ils te l'ont livré, ou nous l'envoyer au lieu de leur obéir et de faire mourir un homme si bon, qui fit tant de bons signes dont tu m'as parlé dans ta lettre ; d'autant plus que nous avons entendu que tu as mis une inscription sur sa croix, disant : « Ceci est le roi des Juifs ». Aussitôt que le roi prononça le nom de Jésus au milieu du temple de ses dieux, toutes les idoles tombèrent et se brisèrent en morceaux et devinrent poussière. Ces idoles étaient faites en or et en argent, avec des bijoux splendides et des pierres précieuses. Et quand le roi vit ce qui arrivait à ses idoles et leur destruction, il devint très furieux et ordonna que Pilate soit emprisonné avec (mot illisible). Une grande terreur saisit le roi, ses conseillers et ses courtisans, qui partirent pour leurs maisons en disant :— qui était cet homme Jésus dont le nom, prononcé par le roi, fut la cause de la destruction de toutes les idoles et des dieux, sans qu'aucune trace ne restât d'eux.

« Quand le matin arriva, César s'assit avec tous ses courtisans et ordonna que Pilate soit amené devant lui. Quand Pilate vint en sa présence, il dit : C'est à cause de ce que tu as fait à cet homme que le tremblement de terre vint sur tout le pays et détruisit nos dieux, et tu es coupable de la crucifixion de cet homme, sans qu'il y ait aucune faute de sa part.

« Pilate dit : Longue vie au roi ! J'ai informé votre Majesté de tout ce qui le concerne, et à partir de maintenant je suis son serviteur.

« Il (César) dit : Pourquoi as-tu été injuste à l'égard de cet homme, une action si laide, quand

tu n'ignorais pas sa cause, si tu n'avais pas voulu t'emparer du royaume ?

« Pilate repliqua : En vérité, j'appris qu'il était juste, mais la foule des Juifs et leurs chefs et leurs cris véhéments me troublèrent et corrompirent mon entendement.

« Aussitôt César prit conseil de ses courtisans et décida de détruire tous les Juifs et écrivit :

« A Lucanius, gouverneur de l'Orient. Je t'informe des évènements qui ont eu lieu ces jours-ci. Tous les habitants de Jérusalem et des environs, parce qu'ils ont accusé un homme juste, nommé Jésus, populaire, et qui fit de grands miracles et de grands signes, tels que la résurrection des morts et l'expulsion des démons, qui ouvrit les yeux des aveugles et purifia le lépreux et guérit tous les malades, choses que nos honorables dieux ne purent pas faire, et qu'ils le livrèrent à Pilate et, par fanatisme, produisirent de graves accusations, de faux témoins, et trompèrent le cœur de Pilate et jugèrent qu'il devait être crucifié ; et quand ils le mirent sur la croix, toute la terre s'obscurcit et le monde entier était sur le point d'être détruit ; c'est pourquoi je veux que vous les détruissiez tous, jeunes et vieux, par l'épée ».

A la réception de la lettre, Lucanius emprisonne beaucoup de Juifs, en exécute un certain nombre et confisque toutes leurs possessions. Quant à Pilate, César le condamne à mort. Pilate se met à prier « avec beaucoup de larmes »... « toi, ô mon Seigneur Jésus Christ, tu sais que je n'ai pas voulu ce qu'ils (les Juifs) ont fait et que j'étais inconscient, et consentis à tous leurs mauvais désirs. Aussi ne sois pas en colère contre moi pour toujours, excuse moi et pardonne mon péché ; et pardonne aussi à ta servante, ma femme, à laquelle tu as révélé dans

un songe, au temps de ta revivifiante Passion..... J'ai péché, j'ai péché, ô mon Seigneur Jésus Christ. Fais de moi un compagnon de tes saints disciples. Amen ».

« Quand Pilate eut terminé sa prière, il entendit une voix du ciel qui disait : O Pilate, toutes les générations te béniront car tu as accompli la parole des pères en ce qui me concerne, sans aucune intention de te part. Tu as témoigné pour moi devant César le roi, et à ma seconde venue tu seras avec moi quand je viendrai pour juger les douze tribus d'Israël.... »

Ensuite un soldat coupe la tête de Pilate, dont l'esprit est reçu par un ange. Voyant ceci, Abroqla (la femme de Pilate) « se réjouit grandement ». Elle se met aussi à prier : « O Seigneur Jésus Christ, le miséricordieux. Reçois mon esprit comme tu as reçu ton serviteur Pilate en cette heure ».

Elle meurt aussitôt et on l'enterre avec son mari.

Deux mille ans ont passé depuis le jour où plia, martelée par le cri terrible : « Crucifie, crucifie-le ! », la faible volonté d'un gouverneur romain. Mais jusqu'à présent, malgré les amères reproches dont toute la chrétienté ne cesse d'accabler le procureur de la Judée, des bras noirs continuent à se tendre vers lui en un geste d'adoration, tandis que des lèvres murmurent respectueusement : « Salut à Pilate, le Confesseur, qui se lava les mains du sang de Jésus Christ ».

O. Volkoff

L'AUBE DE LA PROSE ROMANCÉE

(Suite)

III. — Zeinab

Il est heureux que le premier roman de notre littérature moderne ait vu le jour sous une forme parfaitement et agréablement constituée. Il s'est des lors, assuré une existence durable et imposé comme une mère nourricière dont on puisse sa subsistance et à laquelle on est fier d'appartenir. C'est un évènement fort heureux, en vérité, car comment aurions-nous pu sauver la face si les langes de ce nouveau-né s'étaient enroulés autour d'une créature hideuse et déformée, ne trouvant d'autre excuse à sa chétivité que le fait d'être l'œuvre d'une plume encore inexpérimentée?

Un sort bienveillant a voulu mobiliser pour ce roman toutes les circonstances qui en assurent la beauté. En effet, son auteur est un jeune homme plein d'amour pour sa patrie, lié à son effort, plein

N.D.L.R. — Cf. le début dans les numéros d'avril et de mai 1960. Yéhia Hakki est l'un des meilleurs conteurs égyptiens. C'est aussi l'un des critiques les plus fins de la littérature arabe. Nous publions ici une traduction des principaux chapitres de son livre sur la naissance et l'évolution de la prose romancée en Egypte — qu'il s'agisse de romans, de nouvelles ou de contes.

d'élan pour la servir, sensible à ses douleurs. Il en possède parfaitement la langue et en connaît à fond la littérature, et il est en même temps étroitement lié à la pensée européenne.

Il n'est pas né parmi les raffinements des villes mais dans le cœur même de la campagne dont il connaît si bien les gens et leurs habitudes, le climat et la faune. Il a ensuite l'occasion de partir pour l'Europe à la recherche du savoir. Ce dépaysement l'incite à la réflexion, c'est là chose naturelle. Et lorsqu'il pense à sa patrie, il ne peut s'empêcher de faire des comparaisons. Son cœur lui chante alors un air nostalgique qui attise ses sentiments. Son verbe fuse et ses paroles se colorent d'une fine teinte poétique. C'est le désir ardent de la patrie qui provoque ces remous, et l'Égyptien, depuis le temps des pharaons, a toujours été tourmenté — plus que quiconque — par l'éloignement de sa terre natale. Cette séparation consume son âme, brise son cœur et ses forces, tant il aime son pays. Et Heykal dit :

« C'est probablement mon amour pour ma patrie qui m'a poussé à écrire ce roman, et n'était cet amour, mon cœur ne m'en aurait pas inspiré une seule lettre, et le conte n'aurait jamais vu le jour. J'étais étudiant à Paris lorsque je commençai à l'écrire. Je ne cessais de songer à ce que j'avais laissé derrière moi en Égypte toutes les fois que mon regard se posait sur quoi que ce soit de semblable ici. Alors ma pensée me transportait tendrement vers mon pays. Je ressentais une nostalgie qui suscitait en moi une affection profonde mêlée à la souffrance de l'éloignement ».

Heykal va encore plus loin dans son souci de maintenir le lien spirituel qui le rattache à l'Égypte

durant son exil. Lorsqu'il commençait à écrire, très tôt le matin — c'était son heure favorite —, il tirait les rideaux pour que la lumière du jour ne filtrât pas à travers les fenêtres. Il allumait la lumière électrique, et l'on aurait dit qu'il voulait s'isoler de la vie parisienne afin de mieux se remémorer, dans sa solitude, la vie en Egypte comme la lui représentaient sa mémoire et son imagination.

Heykal écrit ce roman, après une laborieuse préparation et en évitant judicieusement toute précipitation, entre le mois d'avril 1910 et le mois de mars 1911. Le manuscrit l'accompagne dans ses déplacements entre Paris, Londres et Genève. Ces voyages renouvellent son énergie, colorent son style. C'est ainsi qu'on s'explique le fait qu'il ait été influencé par le milieu à répéter, d'une manière qui ne peut manquer d'attirer l'attention, certains termes précis, dans quelques passages du conte et non dans les autres. La beauté de la nature en Europe le comble d'une paix intérieure qui lui permet de donner libre cours à ses sentiments, à tel point que le petit conte qu'il avait eu le dessein d'écrire en premier lieu voit ses limites s'étendre et son horizon s'élargir. Il dit :

« Lorsque je me trouvais en Suisse et que la contemplation d'un paysage me tenait sous son charme, je me précipitais vers le manuscrit de *Zeinab* et j'oubliais du coup la vue des montagnes, du lac et des arbres. Je revoyais notre campagne égyptienne et son unique beauté... »

Et puis, s'abusant — mais je ne l'accuse pas d'hypocrisie —, il ajoute :

« ...et je m'apercevais que mon admiration pour cette campagne qui se dessinait dans mon esprit ne le cédait en rien à celle que j'avais pour les paysages suisses ».

L'histoire de *Zeinab* est une confirmation de ce que nous avons dit sur l'influence française dans la formation de notre littérature contemporain. Heykal reconnaît ouvertement cette empreinte de la littérature française sur son œuvre lorsque, parlant de lui-même à son arrivée en France, il écrit :

« J'avais un enthousiasme débordant pour les lettres françaises. Je n'en connaissais pas grand-chose quand je quittai l'Égypte. Mon bagage français ne comprenait que quelques mot ; mais lorsque je me suis mis à étudier cette langue et cette littérature, j'y ai trouvé une souplesse, une facilité, une effusion, et avec cela une clarté, une précision dans la description et une simplicité dans le style qui distinguent ceux qui s'attachent aux idées qu'ils expriment de ceux qui admirent les mots qu'ils utilisent dans leurs phrases. Ma passion naissante pour cette littérature, nouvelle pour moi, s'est trouvée désormais intimement liée à la grand tendresse que j'éprouve pour ma patrie. »

Son séjour à Paris ne créa pas de toutes pièces ce rapprochement entre ses penchants personnels et la littérature française, il lui fit plutôt découvrir qu'une singulière similitude existait entre ses goûts personnels et cette littérature, beaucoup plus qu'avec la littérature anglaise. Et pourtant, cette dernière il la connaissait assez à fond et ce serait une supercherie que de laisser entendre que l'influence anglaise était freinée chez lui par le fait que l'Angleterre occupait son pays. La raison réelle nous semble-t-il se trouve dans cette affinité latente qui existe entre les courants culturels du bassin méditerranéen. L'Angleterre s'en trouve isolée, située comme elle l'est dans son île, avec ses brouillards et son clergé. On en trouve une autre raison

dans cette circonstance que la génération qui précéda celle de Heykal avait fait ses études en France et avait traduit les œuvres françaises, et les éléments de cette culture étaient encore enracinés dans la terre égyptienne. Les Anglais n'avaient pas réussi à l'en extirper, même en modifiant le courant de l'instruction et en aiguillant les missions d'étude vers leur pays. Les lettres anglaises n'ont commencé à concurrencer les lettres françaises que lorsque les étudiants des écoles secondaires et supérieures eurent terminé leurs études et lorsque ces établissements scolaires eurent adopté les programmes anglais. Ce changement eut lieu aux environs de 1919, l'année même de la révolution. Ironie du sort !

L'histoire de *Zeinab* est le fruit de la lecture des œuvres de Paul Bourget et d'Henri Bordeaux — sans parler d'Emile Zola — en ce qu'elle se distingue par la narration plutôt que par le recours au dialogue et parce que le roman est centré sur l'amour autour duquel l'action se déroule. Nous verrons, lorsque nous résumerons l'histoire de *Zeinab*, que, bien que l'intention originale de l'auteur ait été la description de la province, celui-ci la fait évoluer vers le thème de l'amour. Ce fut une initiative très osée, car la société de ce temps ne tolérait point et n'aurait jamais reconnu le bien-fondé de ce sentiment, ni n'aurait permis qu'on en parlât. Toujours est-il que la Providence ne voulut point qu'une cabale éclatât à cette occasion.

Heykal lui-même ne dit pas toute la vérité lorsqu'il met en évidence ce titre étrange sous lequel il présente ce conte : *Zeinab : Scènes et Mœurs Rurales — par un Egyptien Paysan*. Pour expliquer ce titre, lors de la parution de la première édition en 1914, au temps où il était avocat, Heykal

raconte qu'il a gardé l'incognito, de crainte que la qualité du conteur ne nuise au nom de l'avocat. A vrai dire le danger ne provenait pas tellement du fait d'avoir écrit un roman, car si ce roman avait eu pour thème un sujet historique — comme l'avait fait avant lui Chawki, par exemple, en écrivant *La Feuille de Myrthe* —, je ne pense pas qu'il aurait omis de mentionner son nom. Le danger dont il se sentait menacé provenait de ce qu'il avait exalté l'amour en l'attribuant aux gens de son époque et en s'enthousiasmant pour ce sentiment, et non pas tout simplement parce qu'il avait écrit un roman. Je crois que Heykal a dû craindre que certains lecteurs ne goûtassent point le fruit de son imagination. Il lui répugnait qu'on le taxât de bêtise — et amour et bêtise constituaient les deux faces d'une même médaille à cette époque ! Il a donc voulu éviter que les gens ne le tourne en ridicule, d'autant plus que dans son for intérieur il retrouvait, dans le héros de l'histoire, certains traits ayant, j'en conviens, une étrange ressemblance avec les siens. Notre avocat débutant, et qui plus habitant la province, dans son souci d'éviter que les critiques n'affectent sa réputation, n'a donc pas voulu aller ouvertement à l'encontre des traditions établies en parlant de ce qu'il était convenu de taire. N'était-il pas suffisant qu'il appartînt à un parti que toute la nation n'approuvait pas entièrement ? Cependant si vous vous demandez pourquoi Heykal n'a pas voulu accoupler ce roman au nom de son auteur, tout en se contentant de qualifier son œuvre de « Scènes et Mœurs Rurales », vous ne seriez satisfait qu'à demi du prétexte qu'il voulait s'épargner les attaques. Une explication plus plausible me semble être qu'à l'époque le roman n'avait pour but que d'être un passe-temps, un simple délassement de l'esprit. Il

aurait déplu à Heykal que les gens considèrent son œuvre d'un point de vue aussi superficiel, sans saisir son but essentiel qui était de présenter une étude sérieuse de la vie dans la société campagnarde, en soulignant sa beauté et la simplicité de sa nature. Qu'imaginaient donc ces lecteurs ? Il n'écrivait pas un roman pour les amuser ; il plaidait une cause. A-t-il triomphé ? Comme nous le verrons, le verdict n'a pas été en tous points en sa faveur. Et nous pensons que Heykal a agi de manière quelque peu inconsidérée en s'efforçant d'expliquer pourquoi il avait intitulé, son roman l'œuvre d'un « Egyptien Paysan ». Il écrit : « J'ai été poussé à utiliser ces deux mots à la suite d'une intuition de jeunesse. C'est cette intuition qui m'a porté à éviter que le mot paysan n'ait pour qualificatif le mot « égyptien », et c'est pour cela que j'ai donné à celui-ci la précéance. Si je lui avait donné la seconde place, j'aurais dû dire « Paysan Egyptien », et je sentais — comme beaucoup d'Egyptiens et surtout ceux d'entre eux qui étaient des paysans — que les fils de gens de haut rang et ceux qui s'arrogeaient le droit de gouverner l'Egypte nous traîtaient, nous les Egyptiens, avec un manque de respect manifeste. J'ai donc voulu faire ressortir sur la couverture du roman que je présentais au public à ce moment et dans lequel j'exposais les scènes de la campagne égyptienne et les mœurs de ses habitants, que l'Egyptien paysan conserve au plus profond de lui-même le sens de sa dignité et du respect qui lui est dû. J'ai voulu appuyer sur le fait qu'il ne se rebellait pas à l'idée que sa qualité d'Egyptien et sa qualité de paysan (fellah) soient pour lui un emblème. Bien au contraire, il s'en vante au vu et au su de tous, en exigeant qu'on le respecte et qu'on l'estime. »

Belle plaidoirie, n'est-ce pas ? Mais ce n'est ni courageux ni raisonnable que Heykal se flatte d'être un fellah tout en prenant soin de taire son nom. A-t-on jamais vu un homme être à la fois fier de lui-même et cacher son identité ? Et s'il est sincère, s'il est convaincu qu'il est à la fois égyptien et paysan, je ne pense pas que l'un quelconque de ses contemporains ait pu inclure cet effendi philosophe, frais émoulu d'Europe, parmi la gent paysanne ! Ce sont là paroles de diplomate. Peut-être songeait-il à ce moment-là à fonder plus tard, lorsqu'il tiendrait mieux sur ses jambes, un parti qu'il appellerait « Parti Paysan », et peut-être en traçait-il déjà les grandes lignes ? Il me semble que la même imagination qui l'a servi pour écrire son conte l'a aussitôt aidé à trouver un nom de plume pour son auteur.

Dans les premières pages de l'histoire de Zeinab il y a un tableau de la famille paysanne assise par terre pour prendre son déjeuner avant que ses membres, grands et petits, mâles et femelles ne sortent pour rejoindre le dur labeur des champs. Nous constatons que ce repas, qui doit les maintenir en forme jusqu'au milieu du jour, n'est composé que de pain sec avec un peu de sel. On s'attend de suite à ce que cette dramatique entrée en scène soit suivie d'une explosion de colère contre le paupérisme, l'injustice et l'exploitation. Il n'en est rien ; on trouve tout autre chose que ce à quoi l'on s'attendait. Ce qui fait la valeur de Zeinab ce n'est pas seulement que son sujet soit le premier du genre dans notre littérature contemporaine, mais c'est que, jusqu'à ce jour, ce livre nous donne la meilleure description de la vie de nos campagnes sous tous les angles et à tous les points de vue. C'est un grand honneur pour le jeune Hey-

kal d'avoir labouré une terre vierge et d'en avoir tiré une collection complète de toute sa flore au point que ses successeurs ne sauraient presque rien trouver d'inédit. Comparez donc l'histoire de *Zeinab* avec les œuvres de nos auteurs modernes dédiées à la description de la campagne. Vous trouverez qu'ils lui emboîtent le pas, et c'est là vraiment une triste constatation. L'histoire de *Zeinab* vous emmène vivre avec elle la vie des champs. Il vous semble sentir l'odeur des villageois, du limon, du bétail et des plantes. Vous vous mêlez à tous les habitants du village. Entouré de ses enfants, voilà le riche propriétaire. Vous le voyez, le soir sortir en promenade avec les dames de sa famille. Vous constatez avec quelle impatience il attend l'arrivée des journaux pour se plonger aussitôt dans leur lecture. Voilà l'ouvrier permanent et le journalier, avec toutes les souffrances qu'ils endurent pour arriver à se faire payer leur dû par l'intendant ; voilà comment ils vivent dans leur demeure et aux champs, et voilà également le genre d'existence de leurs femmes et de leurs enfants. Il y a des panoramas verdoyants et des veillées auprès de la « sakkieh ». Il y a la description des cérémonies de mariage et des réunions du « zikr » (1), de jeux divers, des départs en pèlerinage aux lieux saints, pour le Soudan. Voilà le paysan criblé de dettes, trimant sans cesse pour s'en affranchir et en effacer la honte. Voilà le tableau du village entier vivant uniquement du produit de la terre et surtout de la récolte du coton. Et tout ceci est dépeint d'une manière pittoresque, poétique qui colore les choses les plus banales de toutes les teintes vives brossées par l'i-

(1) Veillée religieuse.

magination. Vous êtes porté à conclure que ces gens sont contents de leur sort et que le charme du village est rehaussé par cette satisfaction dépourvue d'ambition. On sent que l'auteur craint que toute cette beauté ne s'altère s'il advenait un jour au paysan de ne plus se contenter du peu qui lui paraît aujourd'hui suffisant.

On découvre cette même atmosphère pittoresque dans sa description de la nature. Elle est présentée sous un jour idyllique. Même les journées de canicule du milieu de l'été ne semblent avoir rien de terrible, compensées comme elles sont par la douceur des nuits estivales avec leur brise légère. Heykal revient à plusieurs reprises pour chanter la beauté de ces nuits d'été, et certains critiques lui ont reproché d'avoir introduit ces descriptions de la nature à tort et à travers et hors de propos dans la trame du conte. C'est un reproche immérité car la nature n'est point, dans le conte de Heykal, un élément secondaire destiné à servir de fond de scène, comme le voudrait la critique moderne. Dans ce conte la nature est un sujet principal qui joue un rôle de premier ordre. C'est sur elle que pivote toute l'œuvre ; c'est autour d'elle que se meuvent les personnages et que se déroule toute l'action. Quant à la note pathétique elle provient, on l'a vu, de ce que le roman a été écrit à l'étranger, alors que Haykal rêvait à sa patrie.

Finalement il ne me reste plus qu'à vous résumer le roman lui-même, très succinctement d'ailleurs, Dieu m'en pardonne. Je n'aime pas entreprendre pareil travail car il entraîne maintes amputations et maintes altérations.

L'histoire se déroule autour de deux personnages principaux : un jeune homme riche et instruit, passant son temps entre la campagne et la

capitale, et une jeune paysanne, pauvre ouvrière sans aucune instruction. C'est plutôt le jeune homme qui est le véritable héros du conte, malgré le titre. Il s'agit de Hamed, le fils du riche propriétaire, et Heykal en fait le prototype de la jeunesse de son temps. Il nous le montre tourmenté par sa subordination aux traditions, d'une part, et par son désir de s'en libérer, de l'autre. Cette situation atteint son point culminant lorsqu'il lui arrive d'aspirer à un amour défendu. Mais pour le moment il aime sa cousine Aziza, la fille de l'omdeh (2). Ils sont fiancés depuis leur âge le plus tendre, mais elle vit loin de lui et il ne peut la voir. Il ne réussit même pas à s'isoler avec elle lorsque, montée sur son cheval, elle vient faire une visite au village. Mais tout roman digne de ce nom doit nous rapporter les propos enflammés que l'amoureux adresse du fond de son cœur à sa dulcinée. Comment Heykal va-t-il donc surmonter cette difficulté ? La seule solution qui s'offre à lui est celle de nous présenter Aziza comme une jeune fille instruite. Il pourra ensuite créer un échange de correspondance amoureuse — un peu guindée — entre les deux jeunes gens, à l'insu de leurs parents. Ce stratagème simpliste, dont Heykal se sert, nous fait sourire. Toujours est-il que le jeune homme n'arrive pas à déclarer sa flamme comme il le voudrait, et il en souffre. De son côté, la jeune fille est en butte à ces mêmes difficultés, et d'une manière encore plus rigoureuse. Pour finir, nous la voyons — sans crier gare et sans mettre des gants — l'informer que ses parents l'ont obligée à accepter un autre parti, et elle lui fait ses adieux. En s'en séparant, Hamed

(2) Maire.

perd toute raison de vivre dans un monde couvert de tant de ténèbres.

Nous pouvons considérer cette passion comme un « amour légitime », né comme il l'est sous le couvert des fiançailles, de la parenté et de la similitude de la position sociale des deux amoureux. Et si Hamed a parfois souffert de cet amour, son cœur a connu aussi, grâce à lui, bien des moments de félicité. Il a pu ressentir que son âme en a été illuminée et exaltée. Mais comment pourrait-il s'expliquer l'engouement — que nous appellerons l'« amour défendu » — qu'il éprouve pour Zeinab, la pauvre paysanne qu'il poursuit de ses assiduités, qu'il rencontre en tête-à-tête, qu'il serre dans ses bras et qu'il embrasse. Son cœur refuse d'admettre que son amour pour elle dépasse celui qu'il a pour Aziza. D'ailleurs quelle différence de rang social ! Pareil amour est décidément impossible, et s'il venait à être découvert cela ferait un grand scandale. Pourtant Zeinab est, sans contredit, celle que Hamed aime vraiment, non pas parce qu'il lui est loisible de la voir le visage découvert et de l'embrasser, mais parce qu'elle symbolise pour lui — sans qu'il s'en rende compte — l'attachement profond qui le lie à la terre. Et son cœur est de nouveau tourmenté, partagé qu'il est entre son amour pour Aziza et sa passion pour Zeinab.

Pendant ses moments de désespoir il laisse libre cours à ses passions et se livre au libertinage avec les paysannes du village. Mais nous ne savons pas jusqu'où il s'est permis d'enfreindre la loi divine. Toutefois, nous apprenons que Hamed se sent lui-même souillé par ces déportements. Il éprouve le besoin de se purifier, et ceci le pousse à se confesser à un cheikh, chef d'une secte religieuse, à qui il dévoile l'état de putréfaction de son âme. Mais il

se repent, aussitôt après d'avoir dévoilé son secret. Cette confession a rabaissé sa dignité, a ravalé son amour-propre. Notez bien que toute cette histoire de péché, suivi d'un besoin de purification et de confession est réminiscente du christianisme et est directement issue de l'impression qu'a laissée l'Occident dans l'esprit de l'auteur. Zeinab est représentée comme une fille pure malgré les baisers et les embrassades. Elle ne comprend pas Hamed, cela va sans dire, quoique son cœur penche vers lui. Toutefois, celui qu'elle aime c'est Ibrahim, le contremaître ; elle l'aime passionnément. Mais elle ne peut, elle aussi, arriver à ses fins. Ses parents la marient à un brave homme, un bon bougre, et elle remplit pour lui ses devoirs d'épouse avec patience et fidélité. Sur ces entrefaites, Ibrahim est appelé sous les drapeaux et il est transféré au Soudan. Au moment de son départ, il donne à sa bien-aimée un mouchoir, en souvenir. Mais les chagrins d'amour sapent les forces de Zeinab et elle meurt, emportée par la phtisie — comme la Dame aux Camélias. Le sang s'échappe de ses lèvres et elle l'essuie avec le mouchoir de son cher Ibrahim.

Hamed, lui, ne meurt pas, il ne se suicide pas, il s'égare. Heykal l'a coincé dans une impasse, qu'en fera-t-il ? L'auteur demande à Hamed — le plus simplement du monde — de sortir du roman et de disparaître. Je n'ai jamais vu un auteur couper court de la sorte à l'activité de son héros. Nous le voyons, en effet, écrire une lettre à ses parents (une des très nombreuses missives dont l'histoire de *Zeinab* abonde). Il leur expose les causes de son effondrement total, et dont l'une, et non des moindres, est sa confession. Puis il leur fait ses adieux et se perd dans le tumulte du monde. Nous n'entendons plus parler de lui.

Prouesse facile pour celui qui mania la plume et écrivit la conclusion de cette histoire. Il trouve la porte toute grande ouverte devant lui pour exprimer tout ce qu'il désire, il présente des tableaux romancés à l'extrême, suivis de solutions tirées par les cheveux et il passe d'un événement à l'autre de la façon la plus inattendue. Ajoutez-y les épanchements doucereux des deux héros, les surcharges dans les descriptions, l'influence de la philosophie chrétienne qui nous est inaccessible et qui transparait au travers du texte d'une manière qui n'est pas familière à notre littérature. Ainsi, écoutez-le donc rapporter la confession que fait Hamed au cheikh. Il écrit :

« Je l'ai rencontrée, et sa beauté a attiré mon regard ; j'ai été frappé par le charme de ses grands yeux, de ses joues sur lesquelles une teinte rose colorait le brun attrayant de sa peau, par son corps bien formé, sa stature élancée, sa taille fine, ses doigts effilés... Puis vint le jour où cette jeune fille se maria. Je me promis de l'oublier à jamais car, appartenant désormais à un autre, rien que de penser à elle aurait été, à mon sens, une trahison indigne. Je revins donc à ma cousine, ma fiencée ; je l'associai dans mon imagination à tout ce qu'il y a de beau. J'échangeai avec elle quelques paroles, mais elle m'apprit, elle aussi, son mariage. J'en éprouvai une profonde tristesse. Puis, bien vite, tout le poids que je portais tomba de mes épaules. J'en fus fort étonné ; comment cela pouvait-il m'arriver ? Je fus soudain atteint d'une crise horrible, et c'est cette crise qui m'a poussé vers vous, car j'étais hanté par une idée fixe, une envie insurmontable de posséder la paysanne malgré son mariage ».

Il y a aussi dans ce roman des scènes qui sont loin d'être concevables dans nos campagnes. Je ne

crois pas, par exemple, que lorsqu'une de nos paysannes désire ardemment le bien-aimé dont elle est séparée, elle aille jusqu'à embrasser le taureau lui appartenant. Et pourtant c'est ce que fait Zeinab :

« Et pendant qu'elle (Zeinab) lavait la cruche après l'avoir remplie, elle entendit le mugissement familier d'un taureau. Elle se retourna et aperçut la bête couchée sous l'arbre auquel Ibrahim avait l'habitude de l'attacher... Et lorsqu'elle vit le taureau, il lui sembla qu'en mugissant il lui demandait des nouvelles de son maître. Elle voulut alors courir vers lui pour l'embrasser. Peut-être trouverait-elle auprès de lui quelques traces du bien-aimé pour calmer son âme que cet appel avait troublée... »

*
**

Mais oublions tout cela et souvenons-nous toujours de ce que Heykal a accompli en choisissant la campagne et les paysans comme sujets du premier de nos romans. Rappelons-nous qu'il nous a fait aimer cette campagne et ses habitants.

On est émerveillé aussi par la maîtrise que Heykal possède de la langue. Qu'il nous suffise pour cela de comparer le bagage linguistique de Heykal, dans son jeune âge, avec celui de ses confrères d'aujourd'hui. Nous y trouvons une grande différence, de nature à nous épouvanter. Admironons donc son style rayonnant, exempt des fioritures oiseuses qui étaient de mise à son époque.

Peut-être est-il exact que Heykal fut le premier à utiliser dans ses dialogues le langage vulgaire. Il a ainsi ouvert cette voie à ses successeurs. Il a, toutefois, — je ne sais pour quelle cause — semé certains mots du langage populaire à tort et à travers dans le texte. Il aurait pu s'en passer, car

ces mots isolés, ainsi éparpillés, n'ont pas leur raison d'être.

Si, d'autre part, nous examinons le style en usage dans la prose romancée en général, nous trouvons des signes évidents d'évolution dans le choix des mots arabes correspondant à ceux du vocabulaire étranger. Le mot « société », par exemple, (dans le sens d'association de personnes vivant sous des lois communes) est exprimé de nos jours par le substantif *mougtama'*. Heykal le traduisait par le mot *gam'iah* qui, de nos jours, signifie « association » (dans le sens d'une union de personnes pour un but commun).

Il semble que l'usage qu'a fait Heykal de la langue vulgaire dans ses dialogues ait décidé la Bibliothèque Nationale du Caire à inscrire cet ouvrage dans ses catalogues en ces termes qui ne manquent pas de piquant : « Roman littéraire, passionnel, éthique et rural, dans le langage commun vulgaire. »

Yéhia Hakki

Traduction française de

La Revue du Caire

PETIT INTERMEDE DES COURS DU SOIR

Un personnage, ce cheikh Abou Samad, et sur lequel il faut que je revienne un instant. Pétri du même limon noir et luisant que ses ouailles, le cheikh Abou Samad s'était petit à petit incorporé à la vie de l'ezbeh. Chaque jour, à la méridienne, sa voix montait dans la lumière éblouie, s'immobilisait dix secondes, vingt secondes, au zénith. Les vendredis, les jours de fête, c'était une orgie de variations. Debout sur la terrasse de l'humble mosquée, tout comme le « pied bot » ses graines au sillon amoureuxment ouvert, il lançait à la volée le saint nom d'Allah.

En fin d'après-midi, je le voyais passer gravement à l'orée ouest du jardin, précédé de son ventre énorme, protégeant sa noble tête d'intellectuel et de conseiller moral sous un parasol blanc. Le jeudi, j'étais certain de le rencontrer sur la piste du souk, les mains perdues dans les vastes manches pagodes de son caftan de soie artificielle, le turban parfaitement emboîté sur son crâne arrondi, plein de dignité, de sérieux, de silence.

Oh! il n'allait pas devenir très riche aux Fauconnières. Inopinément ses élèves désertaient leur banc pour aider aux semailles, courir

sus aux vers de la capsule ou de la feuille, ramasser les pontes redoutables, en faire des feux de joie. Jour après jour, mars y passait. Puis avril. Et vite revenaient les mois de la cueillette : septembre, octobre. Tout le monde aux champs. Personne en classe. D'écolage il ne fallait plus parler. Alors le fellah Abou Samad prenait sagement la direction de sa petite parcelle.

C'est ici que s'était placé l'intermède. Le ministère de l'instruction publique, dans un louable et périodique sursaut de conscience, venait de décider une fois de plus d'entreprendre une vaste campagne à travers le pays contre l'analphabétisme. Au « kouttab » des Fauconnières, s'adjoindrait un cours d'adultes dont il avait chargé le cheikh Abou Samad.

« Très honoré », avait répondu le cheikh, allant même jusqu'à se permettre de féliciter chaleureusement Son Excellence le très grand inspecteur du ministère. « Très honoré ». Mais, à la réflexion, n'allait-il point lui falloir un « cloub » pour éclairer la salle puisque les cours auraient lieu après le coucher du soleil (c'était logique), des exemplaires du saint Coran (bien sûr), de l'encre, du matériel ?

Vexé au fond, par une initiative qui le bousculait dans la confortable petite routine de sa vie quotidienne, mais fort d'une traditionnelle expérience maintes fois éprouvée, notre ami comptait que ces modestes dépenses, toutes plus raisonnables les unes que les autres, induiraient doucement les hautes autorités à remettre sine die le mirifique projet, c'est-à-dire ces cours malencontreux, et qu'ainsi lui serait

épargné un pénible et intempestif surcroît de travail.

Mais les ordres ministériels étaient les ordres. Les jeunes hommes des Fauconnières, il leur faudrait reprendre le chemin de l'école. Non point Abdel Razzek, disciple chevronné du cheikh Abou Samad, mais son frère Abdel Ati, par exemple, qui n'avait pas fréquenté assez assidûment l'école pour devenir capable de lire et d'écrire, qui avait, depuis, oublié le peu qu'il savait, et Sayed de la cuisine, et Abdel Latif du jardin, et quelques autres des ezbehs la Rouge, de l'Entrée, et aussi de la Triangulaire.

Un seul des futurs élèves était étranger au domaine. « Figure-toi, m'avait raconté osta Abdou, frétilant de jubilation, que celui-ci avait déjà été pincé pour refus de suivre les cours du soir à Kom el Kanater où il habitait. Comme l'étude ne lui disait rien de rien, en s'installant à trois kilomètres des Fauconnières, notre fellah récalcitrant avait eu le ferme espoir de se tenir hors des griffes du ministère. C'était mal connaître le caractère altruiste de la vigilance gouvernementale. Ordre spécial avait été donné au cheikh Abou Samad d'inscrire sans délai ce nouveau voisin sur la liste ad hoc. On voulait décidément beaucoup de bien à notre malchanceux. Lui qui avait fui l'école comme la peste une première fois la retrouvait implacablement sur sa route. Quelle guigne ! Il gémissait : « Accourir chaque soir, jusqu'ici, après mon travail ! Trois « kilos » à l'aller. Trois au retour. Et de nuit ! » L'infortunée victime du savoir se donnait sur le visage des gifles retentissantes de dépit à vous tirer des larmes.

En principe, les cours avaient été ouverts :

calcul, lecture, écriture, leçon de choses où l'on vous apprenait en long et en large, avec force termes savants, l'origine et l'usage du charbon de bois, par exemple, les éléments d'hygiène, comment purifier l'eau du canal au filtre Pasteur, la fabrication et l'entretien des chaussures, etc. Tout cela gratis. C'était en effet très beau. Malheureusement on devait admettre aussi qu'il n'était pas toujours aisé de se rendre libre à sept heures du soir, si l'on n'en avait pas fini avec les pontes du ver, la cueillette, si l'on devait transporter le blé ou ensacher le coton au daouar, attendre son tour à la pesée. Et Sayed le cuisinier, lorsque monsieur Manoli et ses invités s'attardaient au domaine, avait pas mal à faire dans sa cuisine. Plus question, tu comprends, mister, de perdre son temps pour des bêtises.

Or, continuait osta Abdou, l'inspecteur du ministère avait voulu se rendre compte en personne du bon fonctionnement des dits cours dont il attendait, comme les hautes autorités, plus que monts et merveilles. On était en pleine période de travaux sur les champs. Chose tout à fait compréhensible, le cheikh Abou Samad se reposait des fatigues de la journée en respirant l'air frais sur son mastaba. Un petit déluré était venu à toutes jambes donner l'alerte. Et l'inspecteur avait trouvé devant la porte close de l'école notre cheikh Abou Samad, lequel, sous le coup d'une inspiration bénie, avait immédiatement passé à l'offensive, rendant le ministère responsable du préjudice que causait cet inqualifiable retard dans le fonctionnement de cours aussi nécessaires. « Vous pouvez le constater, ô Excellence, on ne nous a toujours pas

envoyé le matériel. Cela dépasse les bornes. » L'inspecteur était reparti tout penaud.

A quelques mois de là, seconde visite. Son Excellence l'inspecteur, se méfiant à bon droit et s'avisant de jouer au plus fin, avait fait éteindre les phares de son taxi à hauteur de la pompe pour n'éveiller aucun soupçon et pris à travers champs. Je vous demande un peu !

Cette fois encore, personne dans la salle de classe. Cela dépassait en effet les bornes. Mais le vénérable et astucieux cheikh Abou Samad ne s'était pas démonté pour autant. On crépissait les murs. On allait du moins les crépir. (Pauvres murs d'école qui, de leur existence, n'avaient connu le plus petit coup de pinceau d'un barbouilleur.) L'excuse était plus difficile à digérer. L'inspecteur avait sorti un carnet de sa poche.

« Ah ! Si Votre Excellence insiste, avait fini par proposer, sur le même ton déférent, que nuançait une obséquiosité admirablement feinte, le cheikh Abou Samad au grand inspecteur, nous pourrions, à la rigueur, commencer les cours... dans la mosquée. » « Eh bien, donne-les dans la mosquée, sur le « gorn », sur le tas de fumier, à ces tas de flemmards, où tu voudras, mais donne-les, donne-les ! » s'était écrié hors de lui Son Excellence l'inspecteur, furieux de sentir son autorité mise en échec par de vulgaires paysans.

Le point délicat, dans ce refus déguisé d'obéissance, cette grève perlée, était que le ministère avait émis la prétention qu'on lui fît parvenir régulièrement, et sous pli recommandé, la liste nominative des absents. A la première absence, le coupable encourait un blâme écrit. A

la seconde, une amende. « Tu comprends, m'expliqua osta Abdou, les cours étaient gratuits, d'accord, mais nous savions bien, nous autres, que c'était avec toutes ces amendes que le ministère avait l'intention de payer le salaire d'Abou Samad. Je te donne d'une main et te reprends de l'autre. Le procédé est bien connu. »

Or, le cheikh Abou Samad était un sincère ami et défenseur de ses frères les fellahs. Jamais il n'aurait accepté d'agir contre leur intérêt ni surtout de porter tort à leur maigre bourse. Le ministère avait beau réclamer ses listes, même sur note comminatoire, jamais on ne signalait la moindre absence aux Fauconnières.

Résultat inattendu, mais providentiel : la conjonctivite purulente du cheikh Abou Samad. Le maître d'école avait dû s'absenter pour de longs mois. A son retour, il lui était défendu — le médecin l'avait écrit noir sur blanc dans un papier à en-tête de l'hôpital — de donner des leçons le soir. La lumière du club était funeste pour les yeux. D'ailleurs on ne parlait déjà plus de rien. Le vent avait tourné.

J'avais demandé à osta Abdou : « Les fellahs s'intéressaient-ils vraiment à ces cours ? » Le rusé vieil homme m'avait aussitôt répondu : « Enormément. » Il avait même surenchéri : « Les cours du soir ? Excellente idée. Toutes les idées sont toujours excellentes. » Il était demeuré un instant songeur, en lissant sa moustache, comme s'il essayait de résoudre un problème ardu, puis m'avait regardé en coin : « Mais à qui la faute si le cheikh Abou Samad a eu mal aux yeux et si, à présent, il est aussi borgne que moi ? »

Fernand Leprette

TRIPOLI ET LA PRINCESSE LOINTAINE

C'est vers Tripoli que nous irons aujourd'hui. Tout au long de la route qui marque le parcours de Djébaïl à Tripoli, on distingue, s'élevant à distances assez proches l'une de l'autre, des piliers de granit que certains font remonter à l'époque antique, bien que les matériaux employés paraissent indiquer qu'ils datent du temps des Sarrasins. Ces piliers de construction sommaire constituaient des postes de vigie et servaient sans doute à donner l'alarme en y allumant des feux successifs.

Tripoli, comme l'indique l'étymologie grecque de son nom ou encore celui de Triple que lui avaient donné les Croisés, comprenait trois quartiers l'un départi aux Tyriens, le second aux Sidoniens et le troisième aux Aradiens, chacun nettement séparé de l'autre par une enceinte.

Au IV^{ème} siècle avant J.C., sous la domination perse, elle devint le centre d'une confédération phénicienne avant laquelle elle n'était qu'une simple station commerciale.

Occupée par les Séleucides puis par les Romains qui s'attachèrent à urbaniser et à embellir la ville, Tripoli ne remplit cependant pas à l'époque le rôle qu'elle semblait appelée à jouer.

Fortement endommagée par un tremblement de terre au VI^{ème} siècle après J.C. ses habitants firent preuve de réelle vitalité puisqu'en 635 ils arrivèrent à résister longuement à l'attaque de

Soyan, général du gouverneur de Syrie Moawiya, fondateur de la dynastie des Omayyades. Seule la terrible famine, conséquence de ce long siège l'obligea à se rendre au général Soyan qui n'avait pu s'en emparer d'assaut.

Ayant fait appel à Byzance, les Tripolitains s'enfuirent par la mer et Soyan entra en possession d'une ville quasiment sans âmes.

Pour remédier à cette désertion, Moagiya y fit venir une colonie juive et une garnison qui durant l'hiver allait seconder les forces de Damas. Aussi, les Empereurs Byzantins qui la convoitaient depuis longtemps s'en emparèrent par surprise, grâce à l'astuce d'un de leurs notables qui, ayant obtenu l'autorisation de s'installer à Tripoli avec quelques familles, réussit à en occuper les postes clés durant une longue absence de la garnison principale.

La domination de Byzance n'y dura qu vingt ans (685 à 705) mais c'était quand même là, un véritable coup de force.

Reprise par les Arabes, Tripoli dépendit des Califes Omayyades, puis des Abassides jusque vers la fin du XIème siècle. Entretemps, attaquée par les empereurs Tzirmicés et Basile elle parvint à leur résister. Durant cette période de paix relative sa vie commerciale prit une grande extension et le mouvement de son port s'accrut avec rapidité. L'agriculture et l'industrie y étaient florissantes. Burchard de Mont Sion estimait à 300.000 pesants d'or la production annuelle de ses vergers et de ses jardins, et Stranbaldi parlait avec intérêt de ses pressoirs à sucre.

De même qu'Antioche et Jérusalem, Tripoli était un centre d'études renommé. Son Palais des Sciences qui fut détruit lors de l'arrivée des Croisés contenait, dit-on, plus de 100.000 volumes mais

personne n'a pu authentifier la valeur exacte de ces livres et certains chroniqueurs avertis affirment que sa perte a été moins funeste pour la postérité que l'incendie en 1069 de la mosquée des Omayyades qui passait pour une des merveilles du monde.

Conquise par les Croisés en 1109, Tripoli devint le siège d'un évêché latin et connut une ère prospère malgré les tremblements de terre et les tribulations politiques.

Attaquée maintes fois par Saladin elle demeura quand même près de deux siècles sous la domination franque et ne tomba, malgré l'assistance portée par les Gênois, qu'en 1289 sous celle des Mamelouks conduits par le sultan Qalaoun qui l'assiégea à la tête d'une armée de 140.000 hommes.

En 1366 Tripoli fut occupée de manière éphémère par Florimond de Sesparré et en 1357 par Pierre 1er de Chypre, île où s'était en 1187 réfugié un important contingent de Tripolitains sous la conduite de l'Amiral Benoit Zacharia. Ce qui explique sans doute la présence dans la future république d'une importante colonie de chrétiens maronites, qui fait aujourd'hui l'objet de pourparlers politiques entre Chypre et le Liban.

Une fois la ville conquise, le sultan Qalaoun attribua des concessions territoriales aux musulmans et pour la mieux protéger la fit rebâtir loin de la côte à l'ombre de la forteresse élevée par Raymond de St. Gilles. C'est ce qui détermine la topographie actuelle de la ville. Et pour la prémunir contre une invasion ottomane il établit des défenses côtières dont nous parlerons plus loin.

L'invasion redoutée se produisit en 1516 lorsque Sélim Ier ayant repoussé les Mamelouks jusqu'en Egypte, se rendit maître de la côte et créa un pachalik à Tripoli.

Cette ville rendue au Liban en 1918 est devenue la capitale administrative du pays.

La Tripoli moderne comprend deux agglomérations distinctes : la Médina (ou ville proprement dite) bâtie en retrait ainsi que l'avait habilement conçu le sultan Qalaoum, et la Mina (ou le port) qui se prolonge en presqu'île.

Elle s'étend sur les deux rives du Nahr el-Qadicha (qui prend ici le nom d'Abou Ali) après avoir fertilisé la vallée de la Qadicha (ou des Saints) et les côteaux des gigantesques montagnes qui lui servent de couronne. Cette vallée et ces montagnes d'une impressionnante beauté toutes empreintes de souvenirs sacrés et baignées d'une splendeur déchirante, imprègnent Tripoli leur riveraine voisine d'une mystique nostalgie.

De tous les monuments qui la parent nous ne nous entretiendrons, comme nous nous l'étions proposé au début, que de ses tours de garde et de sa forteresse.

*

**

Ville souvent incendiée ou détruite soit par la nature, soit par les armes, le destin et le charme de Tripoli ont été célébrés en vers par l'évêque de Nicosie : Gabriel Barkalav.

Sur l'embouchure même du Nahr Abou Ali, on voit un petit bastion carré de 17 mètres de côté, d'époque Mamelouk appelé *Borj Ras en Nahr* ou « Tour de tête du fleuve ». Il n'en reste que le rez de chaussée à salle unique et à pilier central soutenant les voûtes d'arrêtes.

Un terre-plein polygonal entouré d'un parapet sur les embrasures duquel se plaçaient les canons lui est accolé. Si le Borj paraît contemporain de la Tour des Lions, son parapet, lui, date du XVII^{ème}, sinon du XVIII^{ème} siècle.

Placée en sentinelle du littoral, entre El-Mina et l'embouchure du Nahr Abou Ali *la Tour des Lions* ou *Borj el Sebâa* tient son nom des bas-reliefs qui la décorent.

Constituant à elle seule une forteresse en miniature, la Tour des Lions reste le vestige le plus beau du style militaire musulman. Datant du moyen-âge on en attribue la construction au sultan Qait Bey désireux de protéger la côte contre les attaques turques.

Rectangulaire, de style massif, ayant 28 mètres 50 de long sur 20 mètres 50 de large, elle n'a qu'une porte unique.

Présentant une façade composée de larges blocs dans lesquels s'encastrent des fûts de colonnes, la base de ses murs s'évase en forme de talus ; évaselement destiné à laisser ricocher sur les agresseurs les projectiles lancés à travers les mâchicoulis.

L'escalier qui mène à la Tour est de construction récente, car au temps jadis c'est par une échelle supportée par deux tronçons de colonnes en granit, encadrant l'entrée, que l'on accédait à la Tour. Celle-ci se compose d'un rez de chaussée surélevé et d'un étage. Le rez de chaussée sur les murs duquel on peut déceler les traces de peintures et de blasons est une salle de belles dimensions au plafond soutenu par des travées de voûtes d'arêtes qui partent de contreforts engagés dans les parois pour aboutir sur deux énormes piliers placés dans l'axe de la pièce.

Une baie éclaire l'escalier qui conduit à l'étage. Celui-ci est composé de huit chambres donnant sur une cour intérieure centrale de style semblable.

Au dessus de la porte d'entrée s'ouvrent cinq

trous de mâchicoulis assurant la défense de la forteresse.

On peut sur l'un des frontons voir encore gravées les armes du Comte de Toulouse.

Des sept machicoulis principaux qui bordaient la terrasse de la Tour il ne reste presque plus rien.

Mais la vue que l'on y obtient est d'une merveilleuse étendue, livrant aux regards éblouis, dans cette luminosité qui n'appartient qu'à l'orient, d'un côté l'infini de la mer, de l'autre la ville et la montagne couvertes d'orangeraias et de champs d'oliviers, sa plage semblable à une peau de fauve tannée par le temps, et son château de mystère et de rêve où l'on croit encore voir passer les ravissantes demoiselles en robes de cour, où entendre cliqueter les armures des beaux et preux chevaliers.

L'histoire du château est liée à la légende et à l'authenticité.

En 1110, Raymond de Toulouse qui depuis longtemps convoitait la possession du port de Tripoli, l'un des plus prospères de la côte, eut l'idée de construire face à la cité, qui en ce temps là s'étendait au bord du rivage, sur une colline lui appartenant et qui commandait la vallée et la rade, une véritable place forte qui devait lui assurer la suprématie sur la ville même, au prix d'une longue et lente lutte.

Ainsi naquit la citadelle qui fut bâtie selon ses plans, toutefois Raymond de Saint Gilles ne vécut pas assez longtemps pour voir réaliser ceux de la conquête prévue, bien qu'il se soit emparé, dans l'intervalle, de Djebail afin de fortifier ses positions.

Ce n'est qu'après dix années de sièges et d'attaques par mer et par terre, que son fils Bertrand, secondé par son cousin Guillaume de Cerdagne et

surtout par le roi Baudoin, que Tripoli appartint aux comtes de Toulouse.

Mais le nom de Raymond de St. Gilles fut donné au château connu sous le nom de Mont Pèlerin ou de Sandjill, déformation venue avec le temps. Raymond de St. Gilles fut peut-être entre tous les Croisés l'un des plus méritants pour avoir quitté une province florissante dont il était le seigneur et qu'il risquait de perdre afin de répondre à l'idéal qu'il s'était assigné. Et cet idéal une fois atteint, il refusa de regagner sa patrie voulant, disait-il, se conformer « à l'exemple du Christ qui a refusé de descendre de la Croix ».

Méridional au caractère fougueux, instable, il a suscité des enthousiasmes ardents et des ennemis acharnés. Vaillant combattant, chef autoritaire mais compréhensif il savait exalter les foules.

Destiné à la couronne de Jérusalem et à un rôle d'envergure, il s'est vu constamment frustré. De tempérament complexe, il passait du plus bel enthousiasme, au plus profond pessimisme, et des chicanes féodales les plus vaines, au zèle le plus religieux. Mais il a été toujours considéré par ses chroniqueurs comme un homme d'honneur, d'une excessive loyauté et Raymond de Saint-Gilles compta, parmi la classe mahométane lettrée, de nombreux amis.

Incendié en 1287, partiellement reconstruit au XIV^{ème} siècle par l'émir Essendémir, trop souvent remanié, le château de St. Gilles n'a pu garder son caractère primitif. On y trouve cependant des ailes entières datant du XV^{ème} siècle, tandis que d'autres ont été modernisées. Une partie de ses anciennes fondations demeure intacte, tandis que

son front est relève du style oriental du XIIe siècle.

Du décor de ce château qui fut somptueux, on peut voir encore des pièces entières d'architecture romaine. A l'intérieur une chapelle garde le sceau des Croisés. Avec sa nef unique, ses voûtes d'arêtes et son abside dont les ares doubleaux retombent sur des colonnes engagées dans des demi-piliers cruciformes, elle constitue un important vestige.

Cependant les impostes de la voûte et des portails ne sont que des épannelages à peine dégrossis. Sous la domination turque, le château servit de prison.

On attribue aussi aux Croisés un aqueduc en pierre par lequel le Rasheine va arroser la vallée de la Qadischa à deux kilomètres à peine du château et qui alimente, jusqu'à ce jour, les jardins de Tripoli. C'est le Quantir El Brins ou les Arches du Prince. De tous les châteaux des Croisés se trouvant au Liban le château de Sandjill est celui qui retient davantage le visiteur.

Tout, d'ailleurs, en lui, fait pour séduire, les légendes qui s'y rattachent, sa gracieuse silhouette au style élancé, rappelant les donjons provençaux, que viennent accentuer ses remparts descendant en lignes étirées et pures sur son versant est, presque jusque dans la vallée, ses pierres aux tons de vieil or, mordues par le soleil, et meurtries par le temps. Que de romanesques souvenirs sont aussi évoqués par le nom du château du Mont Pélerin ou de Sandjill plus connu encore sous celui de Château de la Princesse Lointaine cette belle Mélissinde au prénom de miel, immortalisée par Edmond Rostand et que la chronique rapporte comme ayant été « moult sage pucelle et de grande beauté ». C'est en ces termes poétiques que le Chevalier Bertrand

d'Allamen la décrit par la plume du poète :

« Du soleil rit dans ses cheveux
« Dans ses yeux rêve la lune.

.....

« Ses attitudes sont de fleurs
« Ses intonations de source

.....

« Telle, en son bizarre joli
« De française un peu Moabite
« Mélissinde de Tripoli
« Dans un grand palais clair habite ».

Sa véridique histoire n'est pas moins émouvante que celle que nous a racontée Rostand qui s'est d'ailleurs, dit-on basé sur des faits exacts.

Sœur de Raymond III, Comte de Toulouse descendant de Raymond de St. Gilles, elle avait été demandée en mariage par le basileus Manuel de Comnène, prince de Byzance. Dès lors, tous les rêves lui étaient permis car l'on sait que Byzance « la ville gardée de Dieu » était aussi la capitale du faste, et du luxe le plus magnificient.

Schlumberger en décrivant la journée d'une élégante, s'attache à décrire les robes et les manteaux et surtout la tunique ou « kniton » portée seulement par les patriciennes à ceinture. L'usage de ce vêtement tissé d'or et de soi était défendu aux étrangers qui d'ailleurs avaient le choix entre les merveilleuses étoffes brodées d'animaux stylisées et d'oiseaux fantastiques.

De son côté, Raymond III, en grand politicien, voyait par cette alliance, réalisées plus d'une de ses ambitions aussi fit-il préparer douze galères chargées d'une corbeille et de cadeaux splendides pour accompagner l'impériale fiancée. Mais le voyage de Mélissinde commença sous de mauvais auspices, elle fut prise de mal de mer et la traversée en fut

retardée. Par ailleurs médisances et calomnies suscitées par des jalousies politiques, ou, peut-être, passionnelles entrèrent en jeu et se donnèrent libre cours afin d'entraver une alliance qui rendaient trop puissantes les Maisons de Comnène et de Toulouse. On connaît deux versions de la rupture survenue entre Manuel et Mélissinde ; d'après Guillaume de Tyr, il fut décidé qu'une princesse antiochénienne convenait mieux aux intérêts de la couronne qu'une princesse libanaise. D'après Kimmanos, Manuel perplexe devant ce retard alla consulter le sébaste Jean Kostaphonos, qui après une courte prière ouvrit l'Évangile pour tomber sur le passage suivant :

« Les noces sont prêtes mais ceux qui y ont été conviés, n'en sont pas dignes ». Ce fut le coup de grâce. Déjà découragé par des bruits tendancieux qui avaient fâcheusement couru sur la naissance de la princesse, Manuel reprit sa parole.

Pour venger l'affront fait à sa Maison, en la personne de sa sœur, Raymond III devait, par la suite, dévaster toute la côte byzantine.

Mais ne restons pas sur ce triste dénouement, revenons à Mélissinde, princesse d'Orient, comtesse de Tripoli, étrange et délicate, fleur d'Europe et d'Asie dont la beauté chantée par les menestrels venus en pays d'Orient devint légendaire par toutes les contrées occidentales où il s'en retournèrent.

On sait que charmé, envoûté par ces récits le prince de Blaye Geoffroy Rudel, troubadour aquitain, se prit d'un amour exceptionnel, surhumain, pour la princesse Lointaine. Un amour dont il se mourait.

Affrétant une flotte avec le concours généreux du chevalier Bertrand, troubadour provençal, les voilà partis vers les rivages ambrés de Tripoli pour

la seule satisfaction d'apercevoir celle qui avait été l'objet des songes les plus fous de Rudel.

Mais celui-ci rendu impotent par sa maladie c'est à Bertrand que revient la douce et dangereuse charge de tromper la garde postée par l'empereur Manuel et d'implorer Mélissinde afin qu'elle consente à vouloir bien, ne serait-ce qu'apparaître, devant celui qui l'avait tant aimée. En voyant Bertrand, Mélissinde le prend pour l'auteur des poèmes d'amour dont la mélodie avait franchi les tours de son donjon. C'est l'inévitable coup de foudre, mais là bas Geoffroy Rudel attend le suprême baiser qui lui rendra la mort moins douloureuse, Geoffroy Rudel qui, pour elle, avait écrit :

« C'est chose divine
 d'Aimer quand on devine
 Rêve, invente, imagine
 A peine...
 Le seule rêve intéresse
 Vivre sans rêve qu'est-ce ?
 Et j'aime la Princesse
 Lointaine.
 Car, c'est chose suprême
 D'aimer sans qu'on vous aime
 D'aimer toujours, quand même
 sans cesse
 d'une amour incertaine
 Plus noble d'être vaine
 Et j'aime la Lointaine
 Princesse....

Renonçant à leurs amours naissantes pour une cause plus sublime, Mélissinde parée de ses plus beaux atours en l'honneur de Rudel, part le retrouver avec Bertrand.

Extasié, le poète exhale son dernier soupir dans la royale et blonde chevelure de sa Princesse.

Bertrand et l'équipage rejoignent les Croisés

et Mélissinde, après avoir distribué aux hommes de peine les bijoux qui ornaient sa somptueuse parure décide d'entrer au couvent du Mont Carmel en songeant :

« Qu'étiez-vous rêves, amours, rouges ou lys blêmes

« Près de ce grand printemps qu'est l'oubli de soi-même.

Si, comme le conclut le père Trophime aumônier du navire,

« Les grandes amours travaillent pour le Ciel »

On peut aussi affirmer qu'elles nimbent les paysages et les lieux où elles ont été vécues. Et c'est ce rayonnement secret, qui enveloppe de son divin sortilège le Château de Tripoli.

Nelly Gédéon



DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

L'effort déployé par le Ministère de la Culture et de l'Orientation Nationale dans le domaine musical est vraiment remarquable et on ne peut que saluer sincèrement la constance et la diversité des moyens déployés pour implanter dans l'esprit du public de culture arabe la grande musique classique, qui est, comme nous l'avons toujours affirmé, la forme supérieure de la musique humaine tout court.

Il s'agit, tout d'abord, de l'amélioration constante apportée à l'Orchestre Symphonique du Caire. Cet ensemble est passé cette année de 60 à 90 musiciens. Les parties chroniquement faibles, notamment les cuivres, ont été transformées, les violoncelles et les basses renforcées, les violons et altos multipliés. Les éléments qui s'étaient avérés faibles ont été remplacés par d'autres, capables de suivre le rythme imposé à l'orchestre par des chefs dynamiques et d'interpréter les œuvres les plus variées. Dans l'ensemble, il est indéniable que l'orchestre est en nette progression et s'il comporte encore des faiblesses dans les cuivres, mais nettement moins criantes, il faut le dire, les cordes sont à présent excellentes et les bois satisfaisants (mais ici on regrette la défection d'une artiste de grande valeur Mlle Gramlich).

LES ARTS - LA MUSIQUE

Comme on le sait, c'est la Revue du Caire qui avait lancé il y a huit à neuf ans la campagne pour la création d'un orchestre symphonique au Caire, aussi applaudissons-nous au succès définitif d'un projet que nous n'avons cessé de suivre et d'encourager.

Le Ministre de la Culture, le Dr. Saroit Okacha et tous les responsables sont à féliciter pour l'effort financier considérable consenti pour l'Orchestre et pour l'excellent esprit de coopération internationale qui préside à son existence, esprit qui ne cesse de se développer par la collaboration harmonieuse de musiciens venus des pays les plus divers, avec leurs collègues arabes.

Il importe de rendre hommage ici à l'œuvre du Mo. Franz Litzschauer qui a mis, techniquement, l'orchestre sur pied et qui, en trois ans, est parvenu à former un ensemble cohérent, possédant un répertoire assez important des classiques. Son travail de pédagogue a été aussi dévoué qu'ingrat — comme toujours — mais c'est à lui en tout premier lieu que l'on doit le développement d'un tout vivant qui a trouvé peu à peu ses bases et perfectionné ses diverses parties jusqu'à devenir un organisme doué de son rythme et de sa respiration propres.

C'est aussi le Mo. Litzschauer qui a encouragé les compositeurs égyptiens et qui a présenté pour la première fois au Caire les œuvres d'Abou Bakr Khayrat, par exemple, dont il a su donner une interprétation très juste et très nuancée.

Nous gardons un souvenir excellent des derniers concerts que ce chef scrupuleux et probe, mais également sensible et nuancé, a dirigé cet hiver, notamment de celui du 28 décembre 1959, dans une formation d'orchestre de chambre, avec le con-

cours de trois solistes très divers : Mme Hassia Varoussian, une harpiste soviétique de très grande classe, Adolf Buchbunder, un jeune pianiste viennois et Joseph Klima, violoniste yougoslave. Le *Concerto pour Harpe et Orchestre à Corde* de Hændel, a constitué sans doute le moment de musique pure le plus élevé et le plus plein, le plus nourrissant de spiritualité que les auditeurs aient goûté au Caire cette saison (avec le concerto de Tartini pour violoncelle et orchestre joué par l'Orchestre de Chambre de Berlin, sous la direction de Hans von Benda). Mme Hassia Varoussian est une artiste d'une maturité parfaite et sa harpe sonnait comme le clavecin de Mme Wanda Landowska. Les auditeurs enthousiastes ont vécu, de ces minutes de perfection et de plénitude dont on se souvient longtemps après, de ces instants qui démontrent, s'il en était besoin qu'en art ce n'est pas le nombre de manifestations qui compte mais seulement leur qualité. J'admets cependant, qu'au début, pour former un public d'amateurs de concerts classiques, la quantité est importante elle aussi. De ce point de vue, l'affluence des étudiants aux concerts du vendredi matin représente le plus grand succès de l'orchestre parce qu'il témoigne de l'implantation effective de la musique classique dans les mœurs de nos jeunes gens.

*
**

La saison musicale officielle s'est ensuite poursuivie par les représentations de l'Opéra italien, du 26 février au 25 mars. La participation de l'Orchestre Symphonique et des Chœurs de l'Opéra du Caire, aux côtés de leurs camarades, les cantatrices et les chanteurs italiens, sous la direction des Maestri Wolf

Ferrari et Guiseppe Morelli a constitué un autre exemple de collaboration culturelle internationale particulièrement satisfaisant. Il faut féliciter tous les responsables du Ministère de la Culture et notamment Mr. Mahmoud el Nahas, Intendant Général de l'Opéra.

La saison de l'Opéra italien est, comme on le sait, traditionnelle en Egypte depuis la fondation du Théâtre de l'Opéra du Caire à l'occasion des festivités qui avaient marqué l'inauguration du Canal de Suez en 1869. Depuis lors, quelques uns des meilleurs chanteurs italiens de chaque époque se sont produits sur notre scène. Il est d'usage aussi d'inaugurer toute saison lyrique par une représentation d'*Aïda*, qui a été composée, on s'en souvient par Verdi, pour notre scène nationale. Cette année, les rôles principaux ont été tenus par Vera Montanari, Umberto Borso et Walter Monachesi. On ne saurait dire qu'ils aient fait oublier l'interprétation de l'année dernière. Le programme de la saison comprenait en outre *la Traviata*, *Otello*, le *Barbier de Séville*, *Lohengrin*, la *Cavalleria Rusticana* et *Pailleasse*, enfin un spectacle de Ballets.

Le *Barbier de Séville* a été très bien monté et comprenait parmi les interprètes Gino Becchi dans le rôle de Figaro, Maria delle Spezia dans celui de Rosine, Fernando Bandera en Comte Almaviva, Umberto Frizaldi, excellent Dr. Bartolo, Salvatore Catania, très bon Basile. L'exquis opéra de Rossini a été joué dans la plus pure tradition de la *Commedia dell'Arte*, c'est à dire comme une farce n'hésitant pas à utiliser par moments, les moyens les plus gros. C'est une conception qui donne beaucoup d'entrain et de jeunesse à la comédie, on rit franchement à gorge déployée, mais qui sacrifie quelque peu et le sens profond de l'âpre pièce de Beaumarchais et

le sérieux musical de l'Opéra qui est ravalé au rang d'opérette ou de revue musicale.

Quant à *Lohengrin*, il est certes méritoire de chercher à varier le sempiternel programme de nos saisons lyriques mais encore faut-il que les œuvres choisies soient dans les moyens de la troupe. Or Wagner n'a jamais été bien interprété en Italie que l'on sache. C'est la tonalité des voix italiennes elles-mêmes qui ne correspond pas à l'idéal wagnérien. On s'en est bien aperçu en écoutant un chanteur par ailleurs fort doué, Gino Sinimberghi dans le rôle de Lohengrin. La voix d'Orietta Moscucci, bonne cantatrice et actrice dans son répertoire naturel, n'était pas non plus wagnérienne. Par contre, Guelfi dans le rôle de Frederic de Telramonde et Dora Minarchi dans celui d'Ortrude ont chanté et joué dans l'esprit de la pièce. La direction du chef manquait aussi d'autorité.

Les expériences des années précédentes, qui avaient abouti à la représentation d'opéras de Mozart, par exemple, me paraissent bien plus satisfaisantes et mieux adaptées aux moyens vocaux des troupes italiennes. Il y aurait aussi tout une production moderne, notamment des pièces de Menotti à jouer — et on l'a déjà fait deux saisons de suite pour la charmante *Amelia al Ballo*. On pourrait monter *Le Consul* par exemple, histoire de montrer que l'Opéra n'est pas un genre tout à fait mort.

Ceci dit, il faut avouer que le public afflue en masse aux opéras les plus joués et que la Saison a joui d'un très gros succès. Mais notre Ministère de la Culture est-il à la remorque du public ou cherche-t-il à former son goût ?

*
**

Parmi les manifestations musicales de cette année, une place très importante a été occupée par l'activité des Centres culturels de différents pays, dont l'apport a considérablement enrichi et diversifié les plaisirs de l'amateur de musique. Les centres culturels dépendant des principales ambassades ont, en effet, pris l'excellente habitude de convier des virtuoses, voire des ensembles importants de leurs pays à donner des concerts devant un public d'invités. Bien entendu, il s'agit d'une forme indirecte de propagande, mais c'est une propagande purement culturelle et artistique à laquelle on ne saurait rien reprocher. Tout au contraire, elle nous permet de connaître des solistes et des ensembles et surtout des œuvres, que l'on n'aurait peut-être pas entendus autrement et il est incontestable que ce contact avec les artistes et les productions musicales de nombreux pays est enrichissant. Pour tous d'ailleurs, car eux aussi puisent sans doute au Caire ou à Louxor, dans nos sites et nos musées, dans le calme paysage et dans la musique populaire égyptienne et dans l'accueil du public une expérience et une émotion durables. Il s'agit donc bien d'échanges culturels au sens le plus plein de ce terme galvaudé et d'une coopération internationale réelle qu'il importe de saluer.

Ces manifestations ont été organisées surtout par les centres culturels allemand, tchécoslovaque, yougoslave, autrichien, italien et américain, et loin de diminuer, il est à prévoir que ce mouvement va prendre de l'ampleur à l'avenir.

L'activité du Centre Culturel allemand est, sous le rapport de la musique, de loin la mieux organisée. Ce centre nous offrait tous les mercredis un concert de solistes ou de musique de chambre et, ce qui est fort louable, il n'hésitait pas à faire appel

à des artistes de la RAU ou d'autres pays même, à qui il donnait ainsi l'occasion de se faire apprécier.

Au cours de ces concerts, on a pu entendre un grand nombre d'œuvres en première audition au Caire, notamment de compositeurs modernes, ce qui est fort heureux. Il est de plus en plus évident, sauf pour ceux dont le plaisir musical se confond avec l'habitude de retrouver des mélodies ou des constructions formelles reçues par le subconscient depuis l'enfance, que la musique « moderne » (je mets entre guillemets car il s'agit de Roussel ou Hindemith, Darius Milhaud ou Stravinsky, Alban Berg, Chostakovitch ou Prokofief, tous des « classiques » de notre temps et non de musique « concrète ») n'est probablement pas inférieure à celle des plus grands compositeurs du passé. De plus, elle a l'avantage d'être *notre* musique, de refléter les complexité, les contradictions, les tourments, les absurdités même de *notre* époque. A ce titre elle nous touche directement car elle nous parle en fonction de notre milieu, de nos techniques, de nos guerres, de nos philosophies et de notre science, elle s'exprime dans notre langue, une langue du XXème siècle reliée aux expériences par lesquelles sont passées les autres arts, poésie ou peinture par exemple. Libre à ceux qui ne cherchent dans la musique qu'un certain confort des oreilles et l'espèce de satisfaction axiomatique qui surnage à retrouver toujours le même syllogisme déroulant ses flons-flons avec la même rigueur, ou encore une évasion agréable, autant dire une fuite lâche devant notre époque si riche et si magnifiquement ouverte sur l'avenir, libre à eux de se complaire indéfiniment dans la répétition sempiternelle de ce que Diaghilev appelait déjà « les grands mécaniciens ». Mais la musique alors ne serait plus un *art*, du

moins un art libre et créateur, destiné comme tous les arts à exprimer l'homme dans son mouvement en avant, dans son progrès, dans les souffrances et les perturbations attachées à ce progrès, mais une espèce d'opium dont une dose est nécessaire aux maniaques à certaines heures — à certaines heures fixes, remarquons-le — pour retrouver la même douce euphorie. Et l'on tombe dans le vice pour de bon lorsqu'avec une lubricité de collectionneur, d'amatour d'anecdotes et de cuistre, on s'extasie sur les débuts de la musique et qu'on ne veut plus entendre que les « baroques ». Bien entendu j'exagère par réaction. Il y a des œuvres vraiment géniales dans la musique classique et préclassique, des œuvres qui expriment les tourments éternels de l'homme et elles continuent à nous émouvoir légitimement. Mais j'en ai à cette espèce de révérence benoîte à l'égard des compositeurs classiques ou romantiques, qui remplit les programmes de leurs œuvres, géniales ou quelconques, à cette manie de s'extasier sur n'importe quelle page de Bach, Haydn, Mozart ou Beethoven, de déterrer des œuvres « peu connues » de ces compositeurs ou de leurs prédécesseurs. La musique serait donc un art dont l'avenir est dans le passé ! Certes, la querelle des anciens et des modernes est de tous les temps et de tous les arts. Mais ce que précisément nos amateurs de confort musical devraient se rappeler, c'est que leurs idoles, Bach, Beethoven ou Mozart ont été les compositeurs « dernier cri » de leur époque et qu'ils ont souffert du même préjugé, des mêmes partisans du confort musical. Certes, dans les autres arts aussi on admire les poètes, les peintres ou les dramaturges des siècles passés. Mais que penserait-on si les théâtres ne jouaient que du Racine ou du Molière ou même du Shakespear ? En fait, sur tous

les théâtres de Paris, par exemple, il n'en est guère qu'un ou deux, dont c'est la fonction d'ailleurs, qui jouent du « classique ». En littérature, en poésie ou en roman, les écrivains des cinquante à cent dernières années occupent dans nos esprits presque toute la scène. Il en va de même en peinture. Pourquoi faut-il que la musique seule vive dans le passé ? Est-ce que vraiment les compositeurs du dernier siècle, auraient failli à leur mission ? Saluons donc l'apparition de plus en plus fréquente de compositeurs « modernes » à nos programmes, apprenons à discerner parmi leurs œuvres les bonnes et les moins bonnes certes mais sachons aussi nous ennuyer dignement à l'audition de plus d'une œuvre des « grands compositeurs », qui ne comporte qu'un intérêt historique, un intérêt que certains transforment en véritable nécrophilie artistique.

C'est dire que j'ai écouté dans cet esprit le concert du *Trio de musique baroque* de Berlin au Nile Hall. Exécution très moyenne dans l'ensemble. Bien plus intéressant un petit concert d'un pianiste et d'un flûtiste Nikolaus Delius et Jurgen Klodt de Fribourg. La seconde partie de leur programme qui comprenait *Les joueurs de flûte* de Roussel, les *Huit variations pour flûte seule* de Hindemith et la *Sonatine pour flûte et piano* de Milhaud, a été extrêmement intéressante et assez bien jouée : voilà bien de la musique vivante et de l'excellente. Il faut mettre à part le concert donné par l'Orchestre de Chambre de Berlin sous la direction de Hans von Benda au Théâtre de l'Opéra, sous l'égide du Ministère de la Culture. Certes, son programme était entièrement classique, Bach, Mozart, Tartini, Haendel et Haydn et nous le regrettons. Nous le regrettons d'autant plus qu'en dehors

du concerto de Tartini il s'agissait d'œuvres « d'agrément » — (suite de danses, water-music, etc...) — de ces compositeurs et non de celles où ils ont exprimé la pointe douloureuse de leur génie. Mais l'exécution était si parfaite qu'elle nous rendait à l'esprit du XVIIIe siècle, dans ce qu'il a de plus poli, et d'élégant, la mécanique était parfaitement remontée et rappelait une de ces boîtes de musique qui étaient à la mode à l'époque. Hans von Benda a dirigé avec un sens des valeurs de l'époque et un doigté qui révélait sous la mécanique les grâces du temps, la grâce des perruques poudrées, des mouches sur les fins minois et des tabatières à miniatures. Par contre, le *Concerto pour Violoncelle et Orchestre* de Tartini est une œuvre profonde et sincère où le *largo* exprime dès le début de façon poignante un cri de l'âme dans un langage universel qui passe par dessus les catégories du temps et des styles. Un grand bravo au soliste, Gerhardt Steinzel, dont l'interprétation a été réellement parfaite : sensibilité lyrique qui a fait chanter le *largo*, respect de l'œuvre, admirable sonorité, et, bien sûr, mécanique, mais poussée au sublime. Nous l'avons dit, les auditeurs ont vécu là un des moments de musique pure les plus valables de la saison. Le concert des frères Kontarsky, deux pianistes de Cologne, donné à l'Ewart Memorial Hall a été une autre révélation. Certes, le genre même du concert à deux pianos est en soi un genre mineur. Il y a peu de littérature écrite directement pour ce mode d'expression et on a recours en général à des transcriptions qui valent rarement l'original. Son intérêt réside donc en partie dans une curiosité extramusicale : la prouesse de jouer si bien ensemble. Les deux discours qui se déroulent parallèlement sont-ils parfaitement accordés, les notes se répon-

dent-elles, non seulement sur le plan de la virtuosité technique mais sur celui de la conception artistique et des sentiments. Ou bien allons-nous les surprendre en faute ? Il s'établit ainsi une sorte de concours entre les virtuoses, qui essayent d'éviter successivement toutes les embûches, et l'auditeur qui, les y attend successivement. Plaisir un peu de cirque et qui introduit un écran entre la délectation musicale pure et nous. Et bien, il faut le dire, malgré ces prémisses les frères Kontarsky parviennent à nous émouvoir directement, leurs personnalités sont tellement complémentaires et leur technique si sûre, qu'au bout d'un moment on est délivré de se sentiment extérieure et on peut se livrer au plaisir de la musique. Dans leur concert de l'Ewart Memorial Hall, après une sonate de Mozart assez ennuyeuse, ils nous ont donné une version admirable des *Six épigraphes antiques* de Debussy. Les deux personnalités se fondaient dans une même évocation artistique d'un impressionnisme si sûr et si nuancé qu'on ne pourrait imaginer interprétation plus fidèle au piano seul. Le *Concerto pour deux pianos seuls* de Stravinsky a été exécuté avec beaucoup de perfection technique mais de manière peut-être quelques peu extérieure. Nous avons moins aimé les *Variations de Brahms*, œuvre de virtuosité et le *Rondo* de Chopin, très bien joué d'ailleurs, mais dont l'intérêt à deux pianos relevait seulement du sentiment de la prouesse. Par contre, le *Concerto en do majeur pour deux pianos et orchestre* de Bach, joué par les deux frères Kontarsky avec l'orchestre Symphonique du Caire sous la direction du Mo. Gika Zdravkovitch, a constitué un événement musical majeur. C'est là une œuvre où la mécanique ne sert qu'à exprimer le chant de deux voix profondes qui s'épanchent.

duo sublime tantôt murmuré à contrepoint, tantôt clamé à l'unisson, tantôt s'émaçant amoureusement. Les frères Kontarsky se sont révélés des interprètes idéaux pour cette œuvre, mettant aussi bien en valeur son mécanisme, qui n'est ici que le squelette d'une vie profonde de chaire et du sang, que son âme. Parmi les solistes invités par d'autres centres culturels signalons Mme. Melita Lorkovitch et Mlle. Mirianne Vukdragovitch, qui toutes deux ont donné des récitals et joué avec l'Orchestre symphonique du Caire. Mme. Lorkovitch, dans son récital a démontré posséder à fond la technique du piano mais ne pas être amie des épanchements lyriques. Elle a une conception d'une sobriété classique qui risque de trahir les œuvres romantiques. On retiendra pourtant son interprétation monumentale des *Funérailles* de Litz. Mlle. Vukdragovitch, fille elle-même d'un excellent compositeur yougoslave a su admirablement interpréter le *Concerto en sol majeur* de Ravel, avec un sens profond de sa signification artistique et du jeu des formes si spirituellement et si profondément entremêlés par le grand compositeur.

Les Etats Unis avaient offert deux concerts de l'Eastman String Quartet. Ce quatuor qui est célèbre semble-t-il outre-atlantique ne nous a pas impressionné outre mesure. Il possède, certes, de solides qualités techniques mais semble assez curieusement manquer d'âme, comme d'une dimension inconnue, opérant pour ainsi dire dans les deux dimensions de la virtuosité et de l'accord entre-eux, mais où la troisième, celle de la musique, de la signification des œuvres exécutées, semble avoir été oubliée par erreur au vestiaire. On est assez gêné devant ces momies musicales qu'on nous présente. Le quatuor a cependant bien exécuté le *String*

Quartet No. 1. de Walter Piston, œuvre intéressante d'ailleurs. Par contre le Quatuor de Prokoffief, celui de Debussy et de Dvorak paraissaient sortis du frigidaire.

L'Institut Culturel Italien nous a proposé cette année un Concert de Musique Italienne donné par l'Orchestre Symphonique du Caire sous la direction de Carlo Cillario, chef d'orchestre de l'Angelicum de Milan et avec la collaboration du violoncelliste Amedeo Baldovino. Le Mo. Cillario nous a donné des interprétations fermes et nuancées des œuvres présentées, notamment l'*Ouverture* de Cimarosa et les deux concertos. Mais c'est surtout l'art de Baldovino qui a été sensible dans celui de Boccherini et le second, de Mario Zapped un jeune compositeur italien contemporain. Ce concerto est une œuvre intéressante, profonde et sincère, bien qu'on y discerne l'influence de Stravinsky et de Prokoffief. Baldovino a su surmonter avec aisance les difficultés techniques dont il est hérissé et nous faire goûter du premier coup une œuvre exigeante. Par contre, on ne peut que déplorer le choix du reste du programme dont le moins que l'on puisse dire est qu'il sous-estimait son auditoire et donnait de la musique italienne une image peu flatteuse.

Le Centre Culturel Autrichien nous conviait récemment à écouter un excellent pianiste, Hans Petermandel. Il a fait montre par moments d'une virtuosité transcendante, — ce qui malgré tout est indispensable pour passer au premier rang. Son Mozart a été trop sec, son Beethoven meilleur mais sa *Rhapsodie Opus 79* de Brahms a été interprétée avec tempérament et compréhension. La *Ballade en la bémol* de Chopin a été enlevée avec fougue mais trop de contrastes. Petermandel interprétait ensuite la *Sonate Op. 1* de Alban Berg, *Six danses bulgares*

et le fameux *Allegro barbaro* de Bartok avec beaucoup de virtuosité technique. Les Chœurs de l'Académie de Vienne ont laissé, par contre, une impression mitigée. On n'accrole pas dans un même programme de la musique sacrée, des danses et chants folkloriques et des valse de la Vienne classique. Mais tout compte fait, peut-être ce programme nous donne-t-il une image valable des Viennois ? Pour nous en tenir à la première partie, cet ensemble s'est révélé être assez uni et capable d'interpréter les œuvres les plus difficiles. Relevons surtout le *Timor et Tremor* de Gabrieli et les *Chansons gaies* de Mozart.

Il faudrait aussi rendre compte de plusieurs ensembles et solistes tchèques d'autant plus qu'ils semblent avoir été parmi les meilleurs de la saison, mais personne ou presque ne les a entendus, faute d'organisation, ce qui doit être bien décourageant pour les artistes.

*
**

Après la Saison de l'Opéra, l'Orchestre Symphonique du Caire a repris ses concerts hebdomadaires sur la scène de notre Théâtre national puis en plein air au Guézireh Sporting Club, sous la direction du dynamique et talentueux chef yougoslave, Gika Zdravkovitch. Nous avons déjà dit l'an passé tout le bien que nous pensions de ce chef qui sait entraîner l'orchestre à des prouesses dont on ne le croyait pas capable et qui pourtant a un sens très rigoureux de la construction des morceaux, une perception physique du rythme, l'art de la couleur et du contraste, du scrupule allié à la fougue. Cette saison a été l'occasion de faire jouer en concertistes, comme on l'a vu, les principaux

solistes de passage et aussi nos propres virtuoses qui ne le cèdent en rien aux meilleurs. C'est ainsi que l'on a entendu Théméli dans le Concerto de Tchaïkovsky, Tiegerman, dans le Concerto de Chopin. L'un et l'autre ont donné une très belle interprétation de l'œuvre proposée et le dialogue avec l'orchestre s'est échangé avec sincérité. Théméli a affirmé une conception très pathétique, crispée presque au point de se briser, du lyrisme de Tchaïkovsky, que l'on retiendra comme une version très originale. Le Mo. Zdravkovitch nous a aussi révélé deux œuvres de notre compositeur national Abou Bakr Khayrat : *Suite folklorique pour orchestre en do, op. 24* — il s'agit d'une suite orchestrée à partir de thèmes orientaux de Sayed Darwish et une *Ouverture folklorique op. 26*. Abou Bakr Khayrat s'est efforcé cette fois à demeurer beaucoup plus près des mélodies et des rythmes de la musique orientale tout en les orchestrant à la manière occidentale. Cette ouverture ne manque pas de fraîcheur et de vivacité, de langueur et d'humour, de paresse et d'exubérance. C'est une œuvre des plus agréables et qui marque une évolution de Khayrat vers un accent plus oriental.

Parmi les interprétations les plus valables de l'orchestre sous la direction du Mo. Zdravkovitch, signalons la *Symphonies Fantastique* de Berlioz, le *Concerto* de Tchaïkovsky, et celui de Ravel, enfin la *Symphonie* de César Frank.

*
**

Ainsi, grâce aux efforts du Ministère de la Culture, comme aussi à ceux des divers Centres Culturels, la saison musicale du Caire a été bien remplie. Déplorons cependant l'absence à peu près totale de

manifestations qui soient vraiment de premier plan. Car bien entendu, les grands solistes internationaux ne se déplacent pas aux frais des Centres Culturels. Ils ont des engagements autrement rémunérateurs et ce n'est pas par cette voie que nous les entendrons. Où est le temps où la Société de Musique d'Égypte assurait le passage chaque année de virtuoses du calibre de Backhaus Cortot, Heifetz, Thibaut, Braïlovsky ou Vasa Prihoda... Car malgré tout, la quantité ne remplace pas la qualité, cette qualité du grand interprète qui seul sait nous *ravir* au sens fort du terme, c'est à dire nous emporter au septième ciel de la musique. Les manifestations des centres culturels ont un autre défaut, c'est que les invitations sont adressées à un public relativement restreint et toujours à peu près le même, et un public qui ne se dérange pas souvent alors que des musicophiles véritables ne peuvent assister à ces concerts puisqu'on ne peut y acheter de place. Enfin, le public a pris l'habitude du concert gratuit et il devient tout à fait aléatoire d'inviter un grand artiste, dont le concert devra forcément être payant et à des prix assez élevés.

Le Ministère de la Culture et de l'Orientalisme a déployé encore bien d'autres efforts dans le domaine musical. Signalons à nouveau l'institution d'un Conservatoire d'Etat de musique, placé sous la direction éclairée et dynamique du compositeur Abou Bakr Khayrat et auquel d'éminents professeurs ont été appelés de tous les pays. N'oublions pas non plus le projet de construire un nouvel Opéra digne de la RAU vaste bâtiment conçu selon les exigences les plus modernes en vue de la musique par Abou Bakr Khayrat dans sa personnalité d'architecte et de musicien à la fois, et qui grouperait le Conservatoire de Musique et l'Institut de Danse.

Nous savons que ce vaste projet, qui dotera enfin Le Caire, capital de l'Afrique, de salles de concerts digne de lui et de l'éveil musical que nous constatons est l'objet des efforts inlassables du Ministre lui-même, le Dr. Saroit Okacha et de ses collaborateurs. Souhaitons leur bonne chance.

Alexandre Adopol



LES LIVRES

I. — ORIENTALISME

MOUSSA (Mohammad Youssef), Bayn al-din wa l-falsafa. Fi ra'y Ibn Roshd wa falâsifat al-'arr al-wasit. (L'accord de la religion et de la philosophie d'après Averroès et les philosophes médiévaux), Le Caire, Dar al-Ma'aref, 1959, 16×24 cm., 240 pages.

Le cheikh Mohammad Youssef Moussa est un *'âlim* de l'Azhar qui, après avoir enseigné pendant un certain nombre d'années à la célèbre Université musulmane du Caire, a préparé à Paris sa thèse de doctorat ès-lettres à la Sorbonne. Le sujet de la thèse principale, effectuée sous la direction de M. de Gandillac, était : « L'accord de la religion et de la philosophie chez Averroès et les penseurs médiévaux ». C'est la traduction arabe de cette thèse, un peu remaniée, qu'il livre aujourd'hui au public (la thèse en français n'a pas été publiée).

Pour le cheikh Moussa, Averroès est parfaitement convaincu de l'accord profond qui existe entre la philosophie et la religion : l'une et l'autre ne sont que l'expression, chacune à sa manière, de la même et unique vérité.

Pour défendre sa thèse, M. Moussa commence par étudier le milieu natal d'Averroès c'est-à-dire l'Espagne musulmane du 12^e siècle. C'est l'objet du chapitre premier de la première section. Le deuxième chapitre envisage la vie du grand penseur musulman du point de vue philosophique dans ses

rapports avec ses contemporains, en analysant particulièrement les circonstances qui ont entouré la persécution des philosophes de son temps : celle-ci était-elle due à l'ignorance des juristes et calife ou plutôt à leur jalousie et à leur désir de ne pas laisser s'échapper de leurs mains une autorité jusqu'ici incontestée ?

Dans le chapitre troisième, l'auteur étudie rapidement d'abord les penseurs musulmans orientaux qui ont précédé Ibn Roshd (Kindi, Fârabi, Sijistâni, Miskawayhi, Ibn Sina), puis les deux penseurs occidentaux al-Batalyawsi et Ibn Tofayl en montrant comment ils ont essayé de concilier la religion et la philosophie, surtout après la violente attaque de Ghazali contre les Falâsifa.

Dans la seconde partie, c'est la position d'Averroès elle-même qui est envisagée d'après les trois principaux ouvrages qu'il a consacrés à ce sujet : le *Fasl al-maqâl*, le *Kashf manâhij al-adilla* enfin le *Tahâfot al-tahâfot*. Les principes sur lesquels Averroès bâtit son argumentation sont les suivants :

1. La loi religieuse (i.e. le Coran et le Hadith) exige l'étude philosophique.

2. La loi religieuses comporte un sens littéral extérieur pour le commun des croyants et un sens caché pour les initiés. Ce qui revient à dire qu'il faut, pour certaines catégories de personnes, recourir à l'interprétation allégorique.

3. Il y a des règles spéciales pour cette interprétation.

4. Il faut établir avec soin la portée de l'intelligence et ses relations avec la Révélation. Ces points sont successivement traités par M. Moussa. La conclusion à laquelle il aboutit, en particulier pour le quatrième point, rejoint celle de L. Gauthier, un spécialiste du philosophe de Cordoue : Averroès est

rationaliste. Les textes du *Tahâfot al-Tahafot* et des *Manâhij al-adilla* doivent être interprétés d'après ceux du *Fasl al-maqal* écrit spécialement pour montrer l'accord de la religion et de la foi. Averroès, dit le Dr. Moussa, après Gauthier s'est toujours fermement tenu à l'affirmation de trois catégories d'esprits :

1) L'élite (*al-khâssa*), hommes de démonstration qui seuls peuvent comprendre allégoriquement les textes ambigus du Coran.

2) Les hommes de la dialectique composés des motakallimoun, théologiens à l'esprit faible, incapables de se hausser au niveau des démonstrations apodictiques.

3) Les hommes du vulgaire (*al-'awâmm*) qui prennent les textes du Coran selon leur sens extérieur. Ils ne sont sensibles qu'aux arguments persuasifs, oratoires ; la plupart de ceux que produit le Coran leur sont destinés. L'admirable adaptation de ces arguments à leur esprit est précisément un signe de son *i'jâz* (caractère inimitable, miraculeux du texte).

Que si parfois Averroès laisse croire qu'il abdique une partie de la raison en faveur de la religion, ce n'est là que double jeu de sa part ou pour employer les termes de Gauthier que cite le cheikh Moussa : « Laisser croire, ce semble, aux fidéistes qu'il franchit le pas pour les rejoindre mais en rassurant les rationalistes par des signes d'intelligence qu'eux seuls sauront interpréter ». (1)

On aurait tort cependant de prendre le mot « rationaliste » au sens moderne du mot et de le considérer comme synonyme d'incrédule. D'ailleurs le

(1) L. Gauthier, *La théorie d'Ibn Roschd*, p. 141 ; Moussa, p. 108.

cheikh Moussa emploie le mot *'aqlî* qui correspondrait plutôt à « intellectualiste » encore que dans l'esprit du traducteur il correspondrait au mot « rationaliste » en français. Seulement *'aqlî*, en arabe, n'a pas la résonance, péjorative aux oreilles d'un croyant, que comporte le mot français.

La seule réserve que fait le cheikh Moussa au sujet du « rationalisme » d'Averroès, c'est de lui trouver une certaine souplesse : « Peut-être, écrit-il, serait-il plus juste de dire que le philosophe andalou ne doit pas être considéré comme rationaliste devant tout le monde et dans tous les cas, ni non plus non-rationaliste. Mais il nous iemble qu'il n'est pas rationaliste quand il se trouve devant les hommes du vulgaire, incapables d'argumentation apodictique, et qu'il l'est à l'égard des hommes de science et de philosophie. C'est parce qu'il tient compte de ces deux attitudes qu'il peut donner l'impression d'avoir abandonné son rationalisme après l'avoir professé » (p. 109-110). Ce qui revient à dire, si nous comprenons bien, que son attitude de fond est le rationalisme et que son apparent non-rationalisme est une concession faite à la faiblesse intellectuelle de ses interlocuteurs. C'est bien ce que soutient Gauthier, et qui est, en définitive la vérité, à condition toutefois d'entendre rationalisme dans un sens restreint : celui d'une intelligibilité entière des vérités religieuses et donc possibilité pour la raison de les atteindre par ses seules forces.

A partir de cette section de son ouvrage, le cheikh Moussa institue une histoire de l'exégèse religieuse chez Philon d'Alexandrie, Maïmonide, chez quelques théologiens chrétiens, — à la vérité histoire fort courte. C'est ainsi qu'il passe en revue Clément d'Alexandrie, Origène, Saint Jérôme, Hughes de Saint Victor, Abélard, Saint Bernard,

Saint Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin. Puis l'auteur passe à l'exégèse chez les écrivains musulmans : les mo'tazilites, les mystiques et les shiites. Chez Ghazali et Ibn Taymiyya et la compare à celle d'Averroès.

Dans le chapitre troisième (p. 145-183), le cheikh Moussa fait un exposé, d'après le *Manâhij al-adilla*, de la manière dont Ibn Roshd établit, en se basant sur les données coraniques les preuves des principaux dogmes de l'Islam : caractère contingent du monde, existence et connaissance de Dieu, son unicité, ses attributs, la vision de Dieu, le prophétisme, justice et injustice de Dieu, la résurrection. Enfin le quatrième et dernier chapitre est consacré à l'étude de la polémique engagée par Ghazali contre les falâsifa et la réponse d'Averroès dans son *Tahâfot al-Tahâfot*. En guise de conclusion, le cheikh Moussa donne en quelques pages les résultats de son étude. L'essentiel pourrait être résumé ainsi :

1. Malgré les efforts déployés par les prédécesseurs d'Ibn Roshd, en particulier par Fârâbi et Avicenne, la conciliation entre le dogme musulman (surtout le problème de Dieu et de sa relation au monde) et la philosophie grecque a échoué. La preuve en est dans l'attaque violente déclanchée par Ghazali contre les Falâsifa.

Le souci d'Averroès fut de distinguer, avec insistance, entre deux catégories d'esprits : le commun du vulgaire et l'élite, chacune d'elles recevant un enseignement adapté. En fait, il s'agit moins d'une conciliation organique intérieure que « d'une séparation externe des pouvoirs » (Madkour).

2. D'un point de vue concret et historiquement parlant, on doit dire que malgré ses efforts sincères, Ibn Roshd a été incapable de réaliser la con-

ciliation qu'il souhaitait de tout cœur. Dans l'Islam postérieur à lui, les philosophes furent suspectés d'hérésie comme le montre toute une série de témoignages que l'on trouve chez des auteurs comme Ibn al-Salâh (m. en 643 H/1245), al-Dhahabi (8e siècle de l'H./15e s. A.D.), Maqrizi (m. en 845 H/1441), Tash Kupri Zadeh (p. en 962 H /1554). Une telle suspicion a prévalu jusqu'à ces dernières années dans les milieux de l'Azhar (2).

3. Mais si l'on considère le problème d'un point de vue objectif, au plan des principes, il faut dire qu'Ibn Roshd a réussi à établir la conciliation souhaitée pour un grand nombre de problèmes mais il a échoué en ce qui concerne la résurrection et la rétribution future. Les textes coraniques concernant ces derniers dogmes ne peuvent d'aucune façon être interprétés allégoriquement comme le fait Averroès.

4. Enfin quoiqu'il en soit des erreurs d'Ibn Roshd et d'autres falâsifa, il est inadmissible au point de vue de la saine raison de déchaîner contre eux les foudres d'une persécution officielle.

Serait-ce un signe des temps qu'un des représentants (à la vérité des plus libéraux) de la vieille forteresse de l'Azhar se fasse le disciple du sceptique Renan en ce qui concerne la recherche historique de la vérité ? Le cheikh Moussa conclut, en effet, l'Introduction à son livre en citant cette phrase de Renan : « Le système personnel de l'historien qui raconte les luttes des écoles et des partis ne sert le plus souvent qu'à fausser son jugement et

(2) Cf. l'article du cheikh Moussa dans le No. spécial de la *Revue du Caire*, Juin 1951, *Avicenne et l'Azhar*, p. 140 - 166.

à gâter l'effet de son tableau. Le jugement critique exclut le jugement dogmatique. »⁽³⁾

VAJDA (Georges), Album de paléographie arabe, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1958, 94 planches.

M. Georges Vajda, Docteur ès-lettres, est chef de la section arabe de l'Institut de recherches et d'histoires des textes, établi à Paris. Dans le présent volume, M. Vajda a voulu offrir aux étudiants de paléographie arabe un album où ils pourraient s'exercer, d'une façon commode, à la lecture des textes arabes anciens. Outre quelques spécimens de coufique, ce recueil contient des échantillons de types courants classés par région et, à l'intérieur de celle-ci, par ordre chronologique. Les dates vont du 9^e siècle jusqu'au 19^e. L'album contient 94 planches. Toutes les fois que cela a été possible, la préférence a été donnée aux manuscrits datés afin d'avoir un critère sûr permettant d'étudier les caractéristiques de l'écriture à une période déterminée. Sauf pour une dizaine de manuscrits, la reproduction est en grandeur originale (d'où le grand format de l'album : 25 sur 32 centimètres). Tous les manuscrits reproduits proviennent du fond arabe du Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris. Les pays d'origine sont variés : Syrie, Irak, Egypte, Espagne, Afrique du Nord, Soudan, Iran, Turquie (Anatolie), Transoxiane, Yémen et Inde.

Il faut espérer que ce premier volume sera bientôt suivi d'un « Livre du maître »... — qui servira

(3) *Averroès et l'averroïsme*, 9^e édition, Paris Calmann-Lévy, p. X : reproduit dans le livre du cheikh Moussa p. 12.

d'ailleurs aussi aux étudiants studieux, — et qui contiendra la reproduction en caractères d'imprimerie des textes de cet album, une notice sur les auteurs, un exposé sur l'histoire du manuscrit en pays d'Islam, un lexique des divers mots techniques utilisés dans cet art de la copie. Un tel ouvrage comblerait une lacune regrettable. Signalons que le Dr. Salahuddin El-Munajjed, Directeur de l'Institut des manuscrits de la Ligue Arabe, a sous presse un album de paléographie arabe contenant une centaine de pages de manuscrits divers, choisis dans la collection du dit Institut. Nous en reparlerons en temps opportun.

G. C. Anawati



TABLE DES MATIERES

Vol. XLIV

Janvier 1960 — Juin 1960

Page

POEMES — CONTES — ROMANS

| | | |
|------------------|--|---------|
| André Bellivier | .. <i>Petits poèmes du Nil</i> .. | 37, 134 |
| Gazbiya Sidky | <i>Salut, beauté,</i> | 314 |
| Fernand Leprette | .. <i>Noces de la Terre et de l'Eau</i> | 191 |
| » | » <i>Petit intermède des cours du soir</i> | 472 |
| Youssef Idriss | <i>L'enterrement</i> | 101 |
| » | » <i>La vie comme elle va</i> | 106 |
| » | » <i>La balançoire</i> | 182 |
| Youssef el Sebaï | <i>Tout un monde</i> | 15 |
| » | » <i>Les Corneilles</i> | 198 |
| » | » <i>Délire</i> | 282 |

ARTS — LITTERATURE — HISTOIRE

PHILOSOPHIE

| | | |
|----------------------|--|-----|
| G. C. Anawati | <i>Orient Occident</i> | 111 |
| E. Balabanovitch | .. <i>Tchekhov et Tchaïkowsky.</i> | 95 |
| Roger Caillois | <i>Natura pictrix</i> | 1 |
| Louis A. Christophe. | <i>Gérard de Nerval et l'ex- pédition de Richard Lepsius</i> | 44 |
| Etienne Drioton | .. <i>La plus ancienne pièce du théâtre égyptien</i> | 261 |
| E. Flamburiary | <i>Mikloukha Maklay</i> | 334 |
| Nelly Gédéon | <i>Tripoli et la Princesse loin- taine</i> | 478 |

| | Page |
|----------------------------|--|
| A. Papadopoulo | <i>Le centenaire de Tchékhouv.</i> 89 |
| » » | <i>Le sauvetage des monuments de Nubie</i> 175 |
| » » | <i>Vladimir Vikentiev</i> 306 |
| O. Volkoff | <i>Saint Ponce Pilate</i> 431 |
| Yehia Hakki | <i>L'aube de la Prose romancée</i> 293, 397, 456 |
| Zakaria Ghoneim .. | <i>La Pyramide ensevelie</i> .. 61, 140, 214 |
| Georges Zayed | <i>Pierre Teilhard de Chardin.</i> 170 |
| Youssef el Sebaï | } <i>Hommage à Albert Camus</i> 345 |
| Naguib Mahfouz .. | |
| Youssef Idriss | |
| A. Papadopoulo | |
| Georges Henein | |
| Bernard Clergerie .. | |
| Moënis Taha Hussein | |

LES ARTS — LA MUSIQUE

| | |
|---------------------|--|
| Alexandre Adopol .. | <i>Les Ballets de Leningrad.</i> .. 237 |
| » » | <i>De la Musique avant toute chose</i> 490 |

LES LIVRES

| | |
|--------------------------|--|
| G.C. Anawati | <i>Orientalisme</i> 411, 507 |
| A. Papadopoulo | <i>Dictionnaire de la Civilisation Egyptienne</i> .. 259 |
| Raouf Kamel | « <i>L'Expérience</i> » d'A. Palle 160 |
| | « <i>Un singe en hiver</i> » 249 |
| | « <i>Les Dupes</i> » de Jean Dutourd 339 |
| | « <i>Dans le Labyrinthe</i> » .. 423 |

VIENT DE PARAÎTRE

PRIMITIFS

de

1960

par

ALEXANDRE PAPADOPOULO

— Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?
Sommes-nous des civilisés ? Sommes-nous des
primitifs ?

Au lendemain des Spoutniks et des Luniks
il est devenu indispensable de se poser à nou-
veau de très vieilles questions.

L'auteur se livre à cet examen de conscien-
ce avec une lucidité exigeante et nous force à
repenser les données essentielles de notre civi-
lisation.

1 volume 14,5 × 21,5 cms de 200 pages ... 6 N.F.

50 exemplaires sur velin numérotés 20 N.F.

EDITIONS G. P. MAISONNEUVE

198, Bd. Saint-Germain — PARIS (VIIe)

aux éditions de « La Revue du Caire »

PAGES D'EGYPTOLOGIE

par

le Dr. ETIENNE DRIOTON

Ancien Directeur Général du Département
des Antiquités d'Égypte.
Directeur de Recherches au C.N.R.S.

- Ce volume de près de 400 pages rassemble les articles les plus importants du Dr. Etienne Drioton parus dans **La Revue du Caire** depuis 1938 et qui sont depuis très longtemps épuisés.
- Divisé en plusieurs chapitres: **Généralités, Archéologie, Religion, Littérature, Beaux-Arts**, ces études apportent chacune un point de vue original sur le sujet traité. Leur réunion forme un ensemble très substantiel qui laisse une vivante impression de l'Égypte ancienne.
- Le volume est édité sur beau papier alfa et orné d'un frontispice.

PRIX DE VENTE en Égypte : **P.T. 200.—** en France **26. N.F.** — aux E.U. et au Canada: **\$ 7,750.**

Edition de luxe, tirage limité à cent exemplaires
numérotés de 1 à 100 **P.T. 250.—**

Un important numéro spécial

AHMED RASSIM

Poète arabe de langue française

Avec la collaboration de:

Georges Duhamel, Abdel Rahman Sidky, Gabriel Bounoure, Moënis Taha-Husseïn, Andrée Chédid, Georges Henein, Georges Raymond, Alexandre Papadopoulo, Henri Thuile, J. Ascar-Nahas, Jean Moscatelli, Antonie Loza, Gabriel Boctor, etc...

Le numéro comprend en outre des **Morceaux Choisis** très complets de l'œuvre du poète.

Un beau volume illustré P.T. 80.—

Edition de luxe sur alfa numérotée ... P.T. 150.—

BANQUE MISR

S. A. E.

Fondée en 1920

R. C. Caïre No. 2

Siège Social : LE CAIRE

151, Rue Mohamed Bey Farid (ex Emad E.-Dine)

Téléphones No. 78295 et 78090



LA BANQUE met en location, à des prix très avantageux, des COFFRES de toutes dimensions pour la garde d'OBJETS DE VALEUR, au Siège Central du Caïre et à la Succursale d'Alexandrie.

La Revue du Caire

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3, Rue Dr. Abdel Hamid Saïd — Le Caire

Tél. 41586

LE NUMERO: 20 Piastres

Abonnement pour la R.A.U. : Un An P.T. 200

Représentants à l'Étranger

FRANCE ET COMMUNAUTE FRANÇAISE

EDITIONS G. P. MAISONNEUVE, 198, Bd. Saint Germain,
Paris.

Prix du Numéro 2,90 N.F.
Abonnement un An 26 N.F.

LIBAN

LIBRAIRIE ANTOINE, Beyrouth.

Prix du Numéro P.L. 200,—
Abonnement un An L.L. 15,—

YUGOSLAVIE

JOUGOSLAVENSKA KNIJGA, Belgrade.

ÉTATS-UNIS

STETCHERT-HAFNER INC., 31, East 10th Street,
New-York 3 (N.Y.).

Abonnement un An \$ 8

CANADA

PERIODICA, 5012, avenue Papineau, Montréal 34, Canada.

Abonnement un An \$ 8

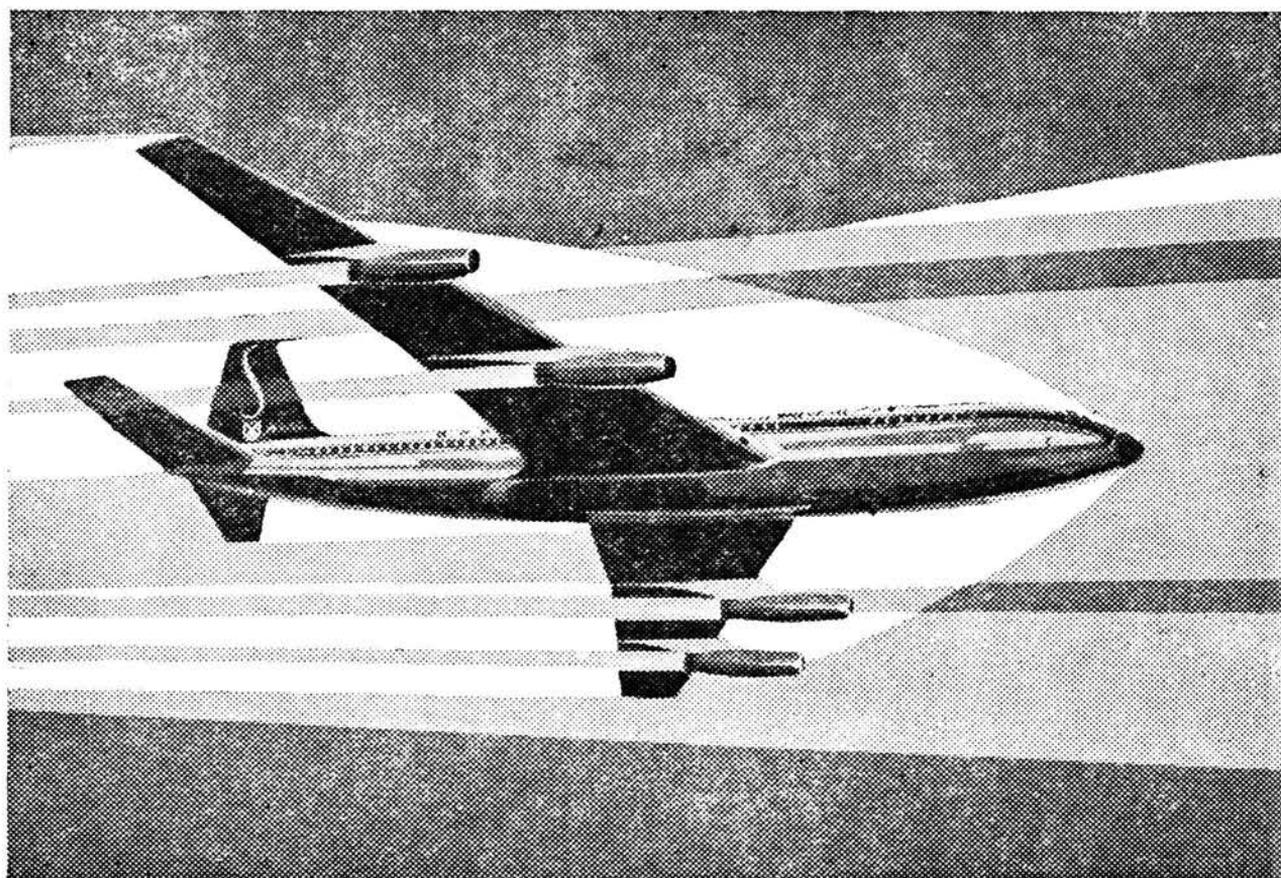
VIET-NAM

FRANCE-ASIE, 93, rue d'Ormay, Saïgon.

**ON S'ABONNE SANS FORMALITES CHEZ TOUS
NOS REPRESENTANTS.**

N.B. — Les Bureaux de la Revue sont ouverts tous les jours
de 10 heures à 12 heures.

UNE ÈRE NOUVELLE DANS L'AVIATION COMMERCIALE



SABENA

« Sabena » utilise sur ses lignes long courrier les **BOEING JET INTERCONTINENTAL** à réaction.

Croisant à plus de 10.000 m. d'altitude à une vitesse supérieure à 950 km/H, ils peuvent transporter 150 passagers. L'absence totale de vibrations et l'extraordinaire tenue de vol du **BOEING** en font un des appareils les plus rapides et les plus confortables du monde.

BOEING
Jet **INTERCONTINENTAL**